

FINANCIÈRE SYZ SA

RAPPORT ANNUEL 2019



SYZ

RAPPORT ANNUEL | 2019

FINANCIÈRE SYZ SA



ISSUE DE LA COLLECTION SYZ :
SYLVIE FLEURY_COMPOSITION AVEC BLEU, JAUNE ET BLANC, 1992_ ACRYLIC AND SYNTHETIC FUR ON WOOD,
43 X 33 CM

En 2019, les trois Chief Executive Officers du Groupe SYZ ont consolidé leur activité en se fondant sur les besoins actuels et futurs de nos clients

LETTRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an passé, les investisseurs sont restés à l'affût de tout élément précurseur – secousse économique ou signe de tension géopolitique – susceptible de mettre un terme au cycle d'expansion de l'économie mondiale le plus long de l'histoire. Cette année, toutefois, la pandémie de coronavirus a plongé le monde dans une récession dont personne n'aurait imaginé la gravité.

En 2019, les trois Chief Executive Officers du Groupe SYZ ont consolidé leur activité en se fondant sur les besoins actuels et futurs de nos clients, restant ainsi fidèles aux valeurs qui constituent l'ADN de notre Groupe depuis sa création il y a 24 ans, à savoir l'excellence, l'innovation et l'indépendance. Dans cet esprit, nous offrons la possibilité de choisir en toute transparence entre plusieurs systèmes de commission. Nous restons également convaincus que tous les clients peuvent bénéficier de portefeuilles diversifiés et ajustés au risque quelle que soit la phase du cycle économique, grâce à des stratégies long-only ou alternatives actives savamment pilotées, basées sur des convictions fortes et intégrant une protection contre le risque de baisse.

Le Groupe SYZ a enregistré de solides résultats dans toutes les régions, certains investissements ayant par ailleurs signé des performances exceptionnelles. Nous sommes parvenus à maîtriser les coûts et à rationaliser nos activités, tout en investissant dans le meilleur intérêt de nos clients et de nos collaborateurs. Le Groupe affiche ainsi un ratio CET1 de 23.1 %, un niveau encore une fois nettement supérieur aux exigences réglementaires suisses.

Comme vous le savez peut-être, à la lumière de ces changements stratégiques, Yvan Gaillard, CEO de Banque SYZ, a décidé cette année de rendre compte séparément de nos activités de banque privée afin d'informer nos clients plus tôt dans l'année de la trajectoire et des objectifs de cette division et de leur apporter ainsi davantage de transparence. En 2019, nos gestionnaires ont brillamment déjoué les écueils des marchés. Les portefeuilles en dollar US, en franc suisse et en euro ont tous clôturé l'année sur de solides gains et des performances dans le quartile de tête par rapport au secteur. L'année passée, et les défis qui ont jusqu'à présent ponctué 2020, ont renforcé notre conviction de longue

date : les stratégies actives associées à une solide protection contre le risque baissier jouent un rôle clé dans la construction et la gestion de portefeuille. Nous continuons d'enrichir notre offre de solutions alternatives liquides et illiquides décorréliées des marchés plus traditionnels afin de diversifier l'allocation d'actifs de nos clients.

Nous pensons que les banques centrales et les gouvernements auront instauré les conditions monétaires et budgétaires nécessaires à une reprise solide une fois passé le choc lié à la crise du coronavirus. Bien qu'inédites, les turbulences que nous traversons actuellement ne sont pas de nature à modifier la dynamique globale sous-jacente. Compte tenu des niveaux sans précédent de dépenses publiques, nous ne pensons pas que la fin de la tendance haussière du marché mette un terme à la faiblesse persistante des taux bas et négatifs. Face à l'atonie de la croissance et de l'inflation sous-jacente, les cycles économiques devraient selon nous être moins prononcés à l'avenir, alors que les taux d'intérêt nominaux demeurent durablement bas.

L'année 2019 a prouvé les vertus d'une gestion active face à la volatilité des marchés – conviction qui n'a cessé de se renforcer en 2020. Nous avons conçu une série d'outils de diversification des portefeuilles afin d'inclure, selon les besoins, des hedge funds et des actifs réels, dont le private equity, sources de performance décorrélée par rapport à des classes d'actifs plus liquides et, souvent, plus volatiles. Nous devons parfois prendre des décisions difficiles, mais nécessaires pour permettre à notre entreprise de relever les défis de demain. Dans cette démarche, nous entendons travailler et investir en étroite collaboration avec nos clients et nos partenaires.



PHILIPPE REISER
Chairman, Board of Directors
SYZ GROUP



ERIC Syz
Chief Executive Officer
SYZ GROUP

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA DIRECTION

Face à un début d'année 2020 pour le moins difficile, il convient de rappeler que 2019, année de transition pour l'ensemble de nos activités, n'a pas été un long fleuve tranquille sur les marchés. La banque privée a brillamment navigué à travers les complexités du mouvement haussier de fin de cycle, notre division dédiée à la gestion institutionnelle a vendu sa société de gestion luxembourgeoise et SYZ Capital a dégagé d'excellentes performances au cours de sa première année d'exploitation complète.

Nos activités ont toutes dégagé de solides résultats, la performance des placements de nos clients ayant soit égalé soit battu nos indices de référence. Il nous a toutefois fallu réduire les tensions dans les prises de décision pour éviter que nos clients, guidés par leurs émotions, n'aboutissent potentiellement à de piètres résultats. Comme nous l'a rappelé la crise actuelle du coronavirus, l'anxiété est certes inévitable, mais il faut savoir rester confiant.

L'année dernière, nous avons nommé trois CEO indépendants, chacun assumant la responsabilité opérationnelle de leur propre plan stratégique. Ces nominations ont permis à Eric Syz de plus se concentrer sur les relations avec les clients et la stratégie du Groupe.

Yvan Gaillard, ancien Chief Operating Officer du Groupe, a repris les fonctions de CEO de Banque SYZ en février 2019. Notre processus d'investissement pour nos clients privés, robuste, systématique et forgé sur le modèle institutionnel, nous a non seulement permis de dégager de solides résultats en 2019, mais également de surperformer notre groupe de référence en 2020. Dans la crise actuelle, notre rôle est notamment d'aider nos clients à atteindre leurs objectifs à long terme et à prendre des décisions fondées. Nous exploitons pleinement les outils dont nous disposons afin de trouver un équilibre entre la performance et les risques, car nous croyons fermement en l'importance d'être investi tout au long du cycle économique.

En janvier 2019, Will Nott a pris les fonctions de CEO de SYZ Asset Management. Sous sa direction, l'activité a pu améliorer ses notes environnementales, sociales et de gouvernance par le

biais de formations approfondies et de certifications, tandis que notre gamme de fonds a fait l'objet d'une refonte. Par ailleurs, nos équipes ont une nouvelle fois prouvé leur professionnalisme dans un contexte de marché véritablement éprouvant pour les stratégies de gestion active.

Depuis de nombreuses années, notre activité de gestion privée bénéficie de l'expertise et de l'expérience acquises dans la gestion de portefeuilles institutionnels. Il y a un an, nous avons envisagé d'investir dans l'expansion de notre activité de gestion institutionnelle. Or compte tenu des conditions défavorables, nous avons décidé de renoncer à nos activités de distribution de fonds pour les clients institutionnels en tant qu'entité autonome, plutôt que de poursuivre dans cette voie déficitaire alors que l'environnement s'avère de plus en plus difficile hormis pour les poids lourds du secteur, actifs ou passifs.

Cette décision, nous en sommes convaincus, s'inscrit dans le meilleur intérêt de nos clients. Depuis sa création, le Groupe a toujours été résolument animé d'une volonté de professionnalisme et de transparence en matière d'investissement. Nous avons décidé de vendre notre société luxembourgeoise et la SICAV OYSTER à iM Global Partner, car nous sommes convaincus qu'il s'agit de l'option la plus viable non seulement pour nos clients, mais aussi pour nos collaborateurs et le Groupe dans son ensemble. Pendant la période de transition vers la nouvelle structure, nos équipes ont fait preuve d'un professionnalisme, d'une détermination et d'une expertise remarquables.

Enfin, nous sommes également fiers des solides résultats générés par SYZ Capital au cours de sa première année d'exploitation complète. SYZ Capital, dirigée par Marc Syz en qualité de CEO, élargit le champ des possibles en matière d'investissement sur les marchés privés. En effet, nos clients peuvent désormais co-investir aux côtés de la famille d'entrepreneurs Syz dans un univers jusqu'à présent resté l'apanage des investisseurs institutionnels. Les clients peuvent ainsi accéder au potentiel des investissements alternatifs illiquides via une gamme de stratégies décorréelées des marchés plus traditionnels. Ces innovations rencontrent à juste titre un écho retentissant. En 2020, SYZ

Capital a enrichi sa gamme d'investissements alternatifs afin de créer une offre et un centre d'innovation uniques pour les stratégies liquides et illiquides. SYZ Capital a ainsi intégré des stratégies alternatives liquides et hedge funds auparavant proposées par SYZ Asset Management et SYZ Private Banking.

Notre modèle économique n'a jamais été axé sur la croissance à tout prix. Nous offrons à nos clients la possibilité de choisir entre plusieurs systèmes de commission et ne cessons de porter les valeurs qui forment l'essence même de notre Groupe, être aussi transparents que possible et réduire tout risque de conflit d'intérêts potentiel.

Le Groupe SYZ est à un tournant de son histoire. Alors que l'avenir réservera encore nombre de défis et d'opportunités, nous ne cesserons d'adapter notre structure pour que les besoins et les ambitions de nos clients demeurent au cœur de notre action.

LA BANQUE SYZ

Les incertitudes sur le front commercial et les craintes de récession face à la stagnation de l'activité manufacturière ont marqué l'année 2019. Le revirement de politique monétaire des banques centrales et le maintien des dépenses de consommation ont soutenu la croissance économique. Malgré le sentiment négatif ambiant du marché, le cycle économique sous-jacent est resté solide, permettant aux entreprises d'enregistrer de bons résultats. Notre approche rigoureuse de la sélection de titres a porté ses fruits. Dans la gestion discrétionnaire, nous avons progressivement sécurisé les rendements à l'aide d'options et d'obligations convertibles. Ces mesures de précaution, peu coûteuses, ont offert aux clients une tranquillité d'esprit appréciable. Nous avons ainsi été capables de générer des performances classées dans le premier quartile au sein de notre catégorie et de lisser davantage les investissements sur l'année.

Dans un souci de transparence, Monsieur Gaillard a décidé, à partir de cette année, de présenter séparément les chiffres de la banque privée, incluant les services aux gérants indépendants. Nous continuons par ailleurs à offrir à nos clients la possibilité de

choisir entre plusieurs systèmes de commission transparents afin de réduire tout risque de conflit d'intérêts potentiel.

L'efficacité de la gestion active a été une nouvelle fois démontrée en 2019 – et 2020 n'a fait que renforcer cette conviction. Nous avons conçu des outils de diversification des portefeuilles à travers des produits alternatifs, dont le private equity, véritablement décorrélés des marchés des capitaux. Nous entendons travailler en étroite collaboration avec nos clients et nos partenaires, alors que nous continuerons à développer nos services et à offrir l'excellence attendue et requise en matière d'investissement à travers l'ensemble de nos activités dans les mois et les années à venir.

L'année dernière, le nombre de gérants indépendants a reculé de près de 25% en Suisse sous l'effet du durcissement des exigences réglementaires en matière de risque, de conformité et de fonds propres, qui a accentué la pression sur les marges de certains gérants. Ces changements ont particulièrement pénalisé les petites, voire très petites structures. Nous anticipons la poursuite du mouvement de consolidation dans la mesure où les entreprises qui n'atteignent pas la taille critique fusionnent avec d'autres acteurs.

Dans ce contexte, nous avons enregistré des apports nets d'argent frais et une augmentation de nos actifs sous gestion, notre clientèle de gérants indépendants nous ayant confié une plus grande part du marché. Les investisseurs restent en quête de partenaires de confiance dotés d'une solide expertise. Il s'agit d'un environnement propice à la poursuite de notre croissance avec l'expansion de nos équipes à Zurich et à Genève. La génération de valeur ajoutée pour nos clients reste notre priorité et se décline sur l'ensemble de nos services d'investissement, de la stratégie économique à l'exécution et au reporting.

SYZ ASSET MANAGEMENT

L'année 2019 a constitué un tournant pour SYZ Asset Management. Nos stratégies européennes sur la dette subordonnée et les obligations d'entreprise et, sous la nouvelle

direction fructueuse d'Adrien Pichoud, nos fonds multi-actifs, ont tous généré de solides performances pour nos clients. En outre, la stratégie Japan Opportunities a enregistré une collecte nette positive sur l'année grâce à une solide performance de l'équipe dirigée par Joël Le Saux. La gestion obligataire institutionnelle opérée depuis Zurich sous la supervision de Daniel Hannemann a réitéré ses bons résultats grâce à son échelle et à la régularité des performances d'investissement.

En 2019, une conjonction de facteurs a néanmoins mis à mal la dynamique du secteur. Conséquence de la nervosité des investisseurs face au stade avancé du cycle économique, les stratégies actives ont perdu du terrain face aux approches passives. SAM a par conséquent enregistré une décollecte nette. Notre stratégie phare de portefeuille en actions européennes, qui a toujours représenté une part significative des revenus de SAM, a été particulièrement touchée par ces mouvements.

Comme vous le savez, nous avons décidé en début d'année de chercher une solution stratégique qui permettrait de réaliser des économies d'échelle concernant notre activité dédiée aux fonds de placement tiers pour les clients institutionnels (OYSTER). Le réseau de distribution de SAM, brillamment développé par l'équipe de vente, ne disposait toutefois pas d'une offre de produits ni d'une envergure assez large pour rivaliser avec les principaux distributeurs européens. Ainsi, l'activité reposait sur une poignée de gérants surperformant le marché année après année. La performance est toujours sujette à une certaine cyclicité. Or la majeure partie du marché des fonds pour les clients institutionnels repose sur les acheteurs retail, qui ont tendance à se focaliser sur les performances historiques. Notre activité qui, ces dernières années, a enregistré des performances faibles sur quelques fonds phares, était donc vulnérable aux périodes de turbulences. Fin 2019, nous avons décidé de conclure un partenariat stratégique avec iM Global Partner impliquant la cession de la société de gestion luxembourgeoise qui gère la SICAV OYSTER et de ses actifs. La Banque SYZ restera un client clé de la gamme de fonds OYSTER et travaillera en étroite collaboration avec iM Global Partner.

Nous avons pris cette décision difficile portés par la conviction qu'il s'agit de la meilleure solution pour nos clients. En effet, la Banque SYZ a toujours exploité une plate-forme en architecture ouverte, sélectionnant uniquement les fonds sur la base d'une évaluation rigoureuse dans le meilleur intérêt de nos clients. Cette décision s'inscrit également dans l'intérêt du plus grand nombre de collaborateurs de SAM et du Groupe. Alors que la banque privée a longtemps été indépendante de l'expertise et des services de gestion institutionnelle, nous avons transféré Adrien Pichoud, notre Chief Economist, ainsi que l'activité institutionnelle suisse de SAM à la Banque, et l'équipe Alternative Investments de SAM, sous la supervision de Cedric Vuignier, à SYZ Capital.

Du point de vue du Groupe, nous avons conclu qu'il était logique de créer de la valeur pour les clients en recentrant nos activités sur la banque privée, la gestion institutionnelle ainsi que la gestion alternative liquide et illiquide, plutôt que d'investir dans une activité exposée à une très forte pression concurrentielle en termes d'échelle et à l'érosion des marges. Nous n'avons pas pris cette décision de gaieté de cœur. SAM a été un maillon solide du Groupe pendant de nombreuses années, renforçant nos bénéfices et notre expertise de l'investissement tout en contribuant au développement et à la croissance de nos autres activités. Nous remercions tous les collaborateurs de SAM pour le soutien et l'engagement dont ils ont fait preuve dans la mise en œuvre de cette stratégie et leur souhaitons un franc succès dans leurs futures fonctions au sein du Groupe ou à l'extérieur.

SYZ CAPITAL

Plusieurs principes président à la création du Groupe SYZ, notamment la conviction selon laquelle nos clients devraient accéder à des solutions de gestion privée alternatives afin de bénéficier d'une performance décorrélée de celle des marchés dans leur ensemble. Dans cette optique, nous avons ajouté en 2018 un troisième pilier, à savoir, les marchés privés, à nos activités dans l'intérêt direct de nos clients privés et pour leur

plus grand bénéfice. 2019 est la première année d'exploitation complète de SYZ Capital.

Notre objectif est d'orienter l'investisseur vers les segments de marchés privés souvent négligés par la plupart des investisseurs traditionnels, en raison de la taille trop réduite des opportunités pour les principaux acteurs, d'une trop grande complexité ou de leurs horizons de placement inadaptés. Ainsi, les clients peuvent investir directement dans des véhicules structurés de manière à diversifier les portefeuilles et qui démontrent leur efficacité dans le contexte actuel de pandémie.

SYZ Capital, désormais le centre d'excellence du Groupe en matière d'investissements alternatifs, permet aux clients d'investir aux côtés de la famille Syz dans des sources de

performance alternatives liquides et illiquides, telles que les placements directs en private equity, les fonds thématiques, multi-gérants et les hedge funds. Il s'agit notamment d'opportunités dans le domaine du financement des litiges, qui offrent un profil de risque et de rendement stable tout en étant décorrélées des marchés financiers, et de situations spéciales sur le marché secondaire du private equity tirant parti des situations de difficulté, actuelles et futures.

Dans une perspective de long terme, l'équipe en expansion de SYZ Capital développe une expertise ciblée, qui s'inscrit pleinement dans l'ADN de notre Groupe, et permet aux investisseurs d'accéder à des véhicules qui resteraient autrement hors de portée.

TABLE DES MATIÈRES

PAGE	
13	ORGANES
17	BILAN
19	COMPTE DE RÉSULTAT
21	TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE
24	ETAT DES CAPITAUX PROPRES
25	ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
	RAISON SOCIALE, FORME JURIDIQUE, SIÈGE
	PRINCIPES DE COMPTABILISATION ET D'ÉVALUATION
	GESTION DES RISQUES
	INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU BILAN
	INFORMATIONS SE RAPPORTANT AUX OPÉRATIONS HORS BILAN
	INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU COMPTE DE RÉSULTAT
65	INFORMATIONS SE RAPPORTANT AUX FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES, AU RATIO DE LEVIER ET AU RATIO DE LIQUIDITÉ (LCR)
69	INFORMATIONS SE RAPPORTANT AUX RISQUES DE CRÉDIT, RISQUES 94 OPÉRATIONNELS ET RISQUES DE TAUX D'INTÉRÊT
73	RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION
75	ADDRESSES



EXPOSITION DE LA COLLECTION SYZ
2020, DANS L'ATRIUM DU SIÈGE DE LA BANQUE SYZ, GENÈVE

ORGANES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PHILIPPE REISER, *Président, depuis 2019*

JEAN-BLAISE CONNE, *Vice-Président, depuis 2019*

CASPER KIRK JOHANSEN, *Membre, depuis 2015*

PHILIPPE MILLIET, *Membre depuis 2019*

SUZANNE SYZ, *Membre depuis 2019*

GIOVANNI VERGANI, *Membre depuis 2019*

BIOGRAPHIE

PHILIPPE REISER, *Président, depuis 2019*

Philippe Reiser est l'administrateur délégué et le fondateur de Compagnie Privée de Gestion Primatruster SA, société de gestion d'actifs indépendante spécialisée dans les métiers du « Family Office » située à Genève. Il possède plus de 20 ans d'expérience dans le secteur de la banque privée internationale, ayant travaillé au sein d'UBS et de Lombard Odier & Cie.

JEAN-BLAISE CONNE, *Vice-Président, depuis 2019*

Jean-Blaise Conne, de nationalité suisse, est administrateur indépendant. Il est membre du Conseil d'administration et du Comité d'audit de plusieurs banques et compagnies d'assurances suisses. Il a travaillé durant 40 ans pour PwC en Suisse, assumant des responsabilités clients et des fonctions de management jusqu'à sa retraite en 2015. Il est expert-comptable diplômé et était agréé par la FINMA comme auditeur pour les banques, les négociants en valeurs mobilières et les fonds de placement. Il a été l'auditeur responsable de plusieurs banques privées, banques cantonales et fonds enregistrés en Suisse.

CASPER KIRK JOHANSEN, *Membre, depuis 2015*

Casper Kirk Johansen, de nationalité danoise, est entrepreneur. Membre du Conseil d'administration de plusieurs sociétés, il a travaillé avec des petites et moyennes entreprises établies au Danemark dans le secteur des investissements privés depuis 2001. Il travaillait auparavant pour la société LEGO.

PHILIPPE MILLIET, *Membre, depuis 2019*

De nationalité suisse, Philippe Milliet est membre de la Direction Générale du Groupe Bobst et responsable de la Business Unit Sheet-Fed. Il est aussi membre du Conseil d'Administration de la Poste Suisse et du comité romand de Swissmen. Il a travaillé notamment chez McKinsey, principalement dans les secteurs de la pharma et de l'assurance, chez Unicible (informatique bancaire) comme directeur général et chez Galenica comme responsable de la Division Santé du Groupe (Distribution, OTC et Retail). Il est pharmacien diplômé et a obtenu un MBA de l'université de Lausanne.

BIOGRAPHIE

SUZANNE SYZ, *Membre depuis 2019*

Entrepreneure suisse en haute joaillerie, Suzanne Syz a fondé la boutique qui porte son nom en 2002 à Genève. Elle a su séduire le public grâce à son humour, à son talent, mais aussi grâce aux bijoux aussi splendides qu'atypiques qu'elle crée à chaque nouvelle saison aux côtés d'artisans doués, qui s'attellent à donner vie à ses idées et à relever les défis toujours plus techniques qu'elle leur soumet. Elle travaillait auparavant dans le secteur de la mode à Zurich, Paris et New York. Lors de sa permanence à New York dans les années 80, où elle a fréquenté les grands artistes Andy Warhol et Jean-Michel Basquiat, est né l'amour qu'elle a toujours nourri pour l'art contemporain qui l'a incitée, avec son mari Eric Syz, co-fondateur du Groupe SYZ, à créer une collection privée d'œuvres originales de jeunes artistes contemporains en vue. Cette passion l'a amenée à collaborer chaque année depuis 2016 avec des artistes internationaux comme John Armleder, Alex Israel, Sylvie Fleury et Kerstin Brätsch dans le cadre des expositions de bijoux qu'elle organise à l'occasion des plus grands salons d'art mondiaux. Elle a eu avec son époux Eric Syz deux fils, Marc Syz, Managing Partner de SYZ Capital, et Nicolas Syz, Head of SYZ Private Banking.

GIOVANNI VERGANI, *Membre, depuis 2019*

De nationalité suisse, Giovanni Vergani a fondé le cabinet de conseil ADDWISE en 2014 – axé sur la banque privée et la gestion de patrimoine, il vise à accompagner les institutions bancaires, les gérants d'actifs et les compagnies d'assurance-vie. Auparavant, Giovanni Vergani a occupé le poste de Managing Director au sein du Credit Suisse, œuvrant dans la division Private Banking pendant plus de 18 ans. Témoin privilégié de diverses transformations qui ont façonné le secteur, il a acquis une vaste expertise des dynamiques à l'œuvre dans la gestion de patrimoine. Giovanni Vergani a obtenu un doctorat de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich.

COMITÉ DE DIRECTION

ERIC SYZ, *Group CEO*

YVAN GAILLARD, *CEO SYZ Private Banking*

CARMEN HERBSTTRITT, *Chief Financial Officer*

WILLIAM NOTT, *CEO SYZ Asset Management*

MARC SYZ, *CEO SYZ Capital*

BIOGRAPHIE

ERIC SYZ, *GROUP CEO*

Eric Syz a débuté sa carrière financière d'abord à Londres et puis à Wall Street en 1981. Il a travaillé 10 ans chez Lombard Odier à Genève, où il s'est consacré à la gestion institutionnelle, aux fusions & acquisitions, à la conception et la promotion des produits du groupe et à l'analyse de hedge funds. En 1996, il a fondé le Groupe SYZ avec Alfredo Piacentini et Paolo Luban. Ces derniers ont quitté l'entreprise en 2014 et la famille d'Eric Syz contrôle depuis la quasi-totalité des actions de la société.

YVAN GAILLARD, *CEO SYZ Private Banking*

Yvan Gaillard est le CEO de Banque SYZ. Il a rejoint le Groupe SYZ en 2016 en qualité de Chief Operating Officer et a assumé ensuite la responsabilité de Deputy CEO du Groupe SYZ, avant d'être nommé CEO de Banque SYZ en 2019. Auparavant, il avait occupé pendant 18 ans différentes fonctions managériales à la Banque Pictet & Cie.

CARMEN HERBSTTRITT, *Chief Financial Officer*

Carmen Herbstritt a rejoint le Groupe SYZ en 2019 en qualité de Group Chief Financial Officer in 2019. Elle a mené toute sa carrière dans le secteur bancaire en Allemagne et en Suisse, travaillant pour Dresdner Bank, puis Credit Suisse (Securities) Europe, Credit Suisse, et finalement pour Deutsche Bank (Suisse) où elle était CFO. Dans le cadre de ses responsabilités, elle a été membre de plusieurs conseils de surveillance tout au long de sa carrière et membre du Conseil d'administration de Deutsche Bank (Suisse) en tant que Managing Director.

WILLIAM NOTT, *CEO SYZ Asset Management*

William Nott est le PDG et le président de SYZ Asset Management. Il a rejoint le groupe en 2019 après une carrière de 34 ans chez M&G, le gestionnaire de fonds actif de 350 milliards de livres sterling, où il a passé plus de dix ans en tant que PDG et président de l'activité de détail. Il a également été membre du conseil d'administration et du comité exécutif de M&G Limited pendant 17 ans. En outre, il est membre du conseil d'administration de l'EFAMA (European Fund and Asset Management Association) depuis 2013 et en a été le président de juin 2017 à juin 2019.

BIOGRAPHIE

MARC SYZ, *CEO SYZ Capital*

Marc est co-fondateur et CEO de SYZ Capital. Fort de plus de 14 ans d'expérience en matière d'investissement, il dirige les activités de placement direct de la société et siège au comité exécutif et au comité d'investissement. Il était auparavant directeur général du groupe mondial de co-investissement ACE & Company. Il dirigeait l'expansion du groupe en Asie depuis Hong Kong et gère plusieurs portefeuilles d'investissement en Europe et en Asie. Marc a été responsable de la division Capital Markets & Equity Sales de l'Union Bancaire Privée à Genève. Il a débuté sa carrière comme trader sur dérivés et a travaillé chez Credit Suisse First Boston au sein de la division Structured Products. Marc jouit d'une grande expérience des marchés de capitaux, de la gestion d'actifs et des placements alternatifs dans différents pays. Il est en outre titulaire d'un Executive MBA de l'INSEAD.

AUDIT INTERNE

LIONEL NOETZLIN, *Head of Internal Audit*

ORGANE DE RÉVISION

PRICEWATERHOUSECOOPERS SA, pwc.ch

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2019

	2019	2018
	CHF	CHF
ACTIFS		
Liquidités	561 564 900	1 016 296 289
Créances sur les banques	179 536 767	116 432 240
Créances sur la clientèle	796 914 544	734 206 614
Créances hypothécaires	17 004 900	3 000 000
Opérations de négoce	108 913 519	104 479 088
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	34 323 757	59 454 188
Immobilisations financières	216 833 020	317 402 766
Comptes de régularisation	74 104 705	63 314 093
Participations non consolidées	1 216 372	1 182 023
Immobilisations corporelles	34 660 658	61 933 837
Valeurs immatérielles	16 905 954	24 997 038
Autres actifs	7 905 215	3 018 973
Total des actifs	2 049 884 311	2 505 717 149
PASSIFS		
Engagements envers les banques	73 142 377	23 950 359
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	1 542 803 095	2 010 037 233
Engagements résultant d'opérations de négoce	134 534	–
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	33 957 958	61 793 914
Comptes de régularisation	62 162 462	41 765 693
Autres passifs	63 585 792	60 569 525
Provisions	13 379 370	18 818 127
Réserves pour risques bancaires généraux	500 000	5 500 000
Capital social	24 564 000	24 564 000
Réserve légale issue du capital	11 044 156	11 044 156
Réserve légale issue du bénéfice	376 523 174	373 989 594
Réserve de change	(2 545 497)	(3 065 809)
Propres parts du capital	(126 079 098)	(125 783 223)

	2019	2018
	CHF	CHF
PASSIFS		
Intérêts minoritaires aux capitaux propres	1 500 000	–
Bénéfice consolidé	(24 788 012)	2 533 580
<i>Dont: part des intérêts minoritaires au bénéfice consolidé</i>	338 900	–
Total des passifs	2 049 884 311	2 505 717 149

	2019	2018
	CHF	CHF
OPÉRATIONS HORS BILAN		
Engagements conditionnels	50 612 878	55 780 177
Engagements irrévocables	3 526 000	3 788 000
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	62 176 027	33 637 075

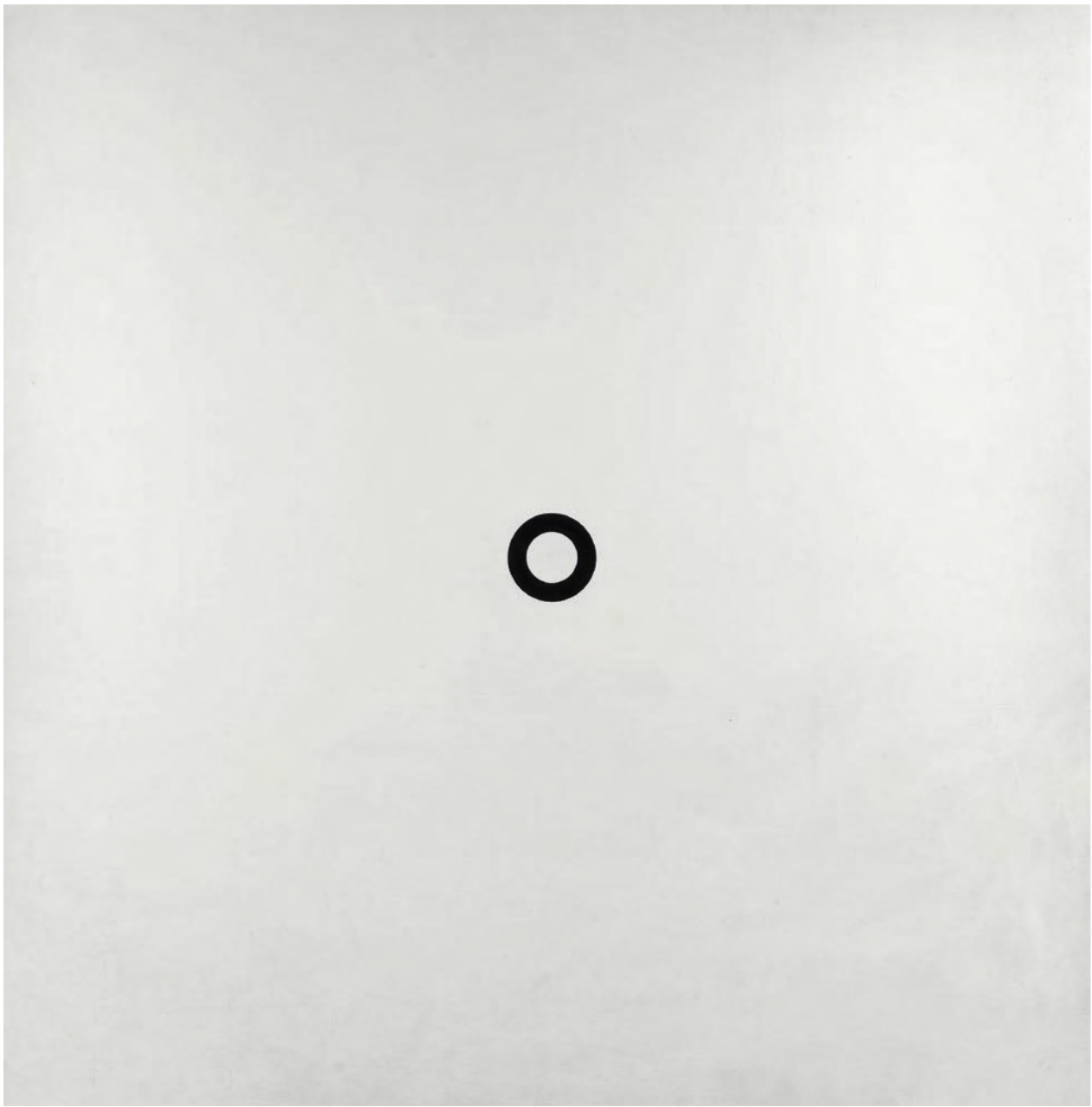
COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE

PRODUITS ET CHARGES DE L'ACTIVITÉ BANCAIRE ORDINAIRE	2019 CHF	2018 CHF
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'INTÉRÊTS		
Produit des intérêts et des escomptes	13 567 379	13 077 470
Produit des intérêts et des dividendes des opérations de négoce	–	253 059
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	7 138 936	5 966 042
Charges d'intérêts	(66 375)	(246 306)
Résultat brut des opérations d'intérêts	20 639 940	19 050 265
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	–	(9 173)
Sous-total résultat net des opérations d'intérêts	20 639 940	19 041 092
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE COMMISSIONS ET DES PRESTATIONS DE SERVICE		
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement	143 475 919	176 103 447
Produit des commissions sur les opérations de crédit	339 380	589 544
Produit des commissions sur les autres prestations de services	2 278 243	4 922 401
Charges de commissions	(35 700 554)	(40 464 353)
Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de service	110 392 988	141 151 039
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	16 220 849	23 609 208
AUTRES RÉSULTATS ORDINAIRES		
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	(1 356 154)	–
Produits des participations non consolidées	–	110 115
Autres produits ordinaires	1 579 094	648 981
Autres charges ordinaires	(109 131)	(417 950)
Sous-total autres résultats ordinaires	113 809	341 146
CHARGES D'EXPLOITATION		
Charges de personnel	(96 212 208)	(102 576 519)
Autres charges d'exploitation	(58 689 914)	(61 846 385)
Sous-total charges d'exploitation	(154 902 122)	(164 422 904)

	2019 CHF	2018 CHF
CHARGES D'EXPLOITATION		
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	(17 276 685)	(25 128 600)
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	(1 319 871)	(2 612 784)
Résultat opérationnel	(26 131 092)	(8 021 803)
Produits extraordinaires	1 825 785	12 467 010
Charges extraordinaires	(3 833 346)	(6 839)
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	5 000 000	–
Impôts	(1 649 359)	(1 904 788)
Profit consolidé	(24 788 012)	2 533 580
<i>dont part des intérêts minoritaires au résultat</i>	338 900	–
Bénéfice net consolidé	(25 126 912)	2 533 580
<i>après déduction de la part des intérêts minoritaires</i>	–	–

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

	2019		2018	
	SOURCES CHF	EMPLOI CHF	SOURCES CHF	EMPLOI CHF
Résultat de la période	–	24 788 012	2 533 580	–
Corrections de valeur sur participation, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	17 276 685	–	25 128 600	–
Provisions et autres corrections de valeur	–	3 680 129	2 621 957	–
Autres positions	1 237 579	–	3 425 405	–
Dividende de l'exercice précédent	–	–	–	–
Flux de fonds du résultat opérationnel	18 514 264	28 468 141	33 709 542	–
Variation de la part des intérêts minoritaires	–	1 500 000	–	10 352 137
Vente de propres actions	–	295 875	–	–
Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres	–	1 795 875	–	10 352 137
Autres immobilisations corporelles	18 087 678	–	–	14 146 982
Valeurs immatérielles	–	–	9 541 100	–
Flux de fonds des mutations relatives aux participations, immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	18 087 678	–	9 541 100	14 146 982
Flux de fonds de l'activité bancaire				
Créances sur la clientèle	–	5 105 845	–	21 971 802
Créances hypothécaires	–	8 414 900	–	–
Immobilisations financières	53 868 745	–	–	46 981 267
Opérations à moyen et long terme (> 1an)	53 868 745	13 520 745	–	68 953 069
Engagements envers les banques	49 192 017	–	–	330 567 020
Créances sur les banques	–	63 104 527	613 406 566	–
Créances sur la clientèle	–	57 602 085	133 502 101	–
Créances hypothécaires	–	5 590 000	2 000 000	–
Autres engagements envers la clientèle	–	467 234 136	–	288 477 264
Engagements résultant d'opération de négoce	134 534	–	–	3 458 780
Opérations de négoce	–	4 434 431	65 324 879	–
Immobilisations financières	46 701 001	–	49 598 483	–
Opérations à court terme	96 027 552	597 965 179	863 832 029	622 503 064
Etat des liquidités				
Liquidités	454 731 389	–	–	186 440 231
Effet des variations de change sur les liquidités	520 312	–	–	4 687 188
Total	641 749 940	641 749 940	907 082 671	907 082 671



ISSUE DE LA COLLECTION SYZ :
OLVIER MOSSET_UNTILTED, 1967_ACRYLIC ON CANVAS, 200 X 200 CM

L'année 2019 a prouvé les vertus d'une gestion active face à la volatilité des marchés – une conviction qui n'a cessé de se renforcer en 2020.

ETAT DES CAPITAUX PROPRES

	CAPITAL SOCIAL CHF	RÉSERVE ISSUE DU CAPITAL CHF	RÉSERVE ISSUE DU BÉNÉFICE CHF	RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX CHF	RÉSERVE DE CHANGE CHF	PROPRES PARTS DU CAPITAL CHF	INTÉRÊTS MINORI- TAIRES CHF	RÉSULTAT DE LA PÉRIODE CHF	TOTAL CHF
Capitaux propres au début de la période de référence	24 564 000	11 044 156	373 989 594	5 500 000	(3 065 809)	(125 783 223)	–	2 533 580	288 782 298
RÉPARTITION DU RÉSULTAT 2018									
Modification du bénéfice reporté	–	–	2 533 580	–	–	–	–	(2 533 580)	–
Dividendes et autres distributions	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Plan de participation des collaborateurs / inscription dans les réserves	–	–	–	–	–	(295 875)	–	–	(295 875)
Augmentation / réduction du capital	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Autres apports / injections	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Acquisition de propres parts au capital	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Aliénation de propres parts au capital	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Impact de l'évaluation subséquente de propres parts au capital	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Bénéfice / (perte) résultant de l'aliénation de propres parts au capital	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Différences de change	–	–	–	–	520 312	–	–	–	520 312
Autres dotations / (prélèvements) affectant les réserves pour risques bancaires généraux	–	–	–	(5 000 000)	–	–	–	–	(5 000 000)
Variation de la part des intérêts minoritaires	–	–	–	–	–	–	1 500 000	–	1 500 000
Gain de la période	–	–	–	–	–	–	–	(24 788 012)	(24 788 012)
Capitaux propres à la fin de la période de référence	24 564 000	11 044 156	376 523 174	500 000	(2 545 497)	(126 079 098)	1 500 000	(24 788 012)	260 718 723

ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

RAISON SOCIALE, FORME JURIDIQUE, SIÈGE

Financière SYZ SA est une société anonyme suisse, constituée le 7 novembre 1996, dont le siège est à Zoug. Financière SYZ SA est la société holding d'un groupe de filiales spécialisées dans la gestion de fortune pour une clientèle privée et institutionnelle. Outre ses activités de gestion de fortune, le Groupe gère également plusieurs fonds de placement et fournit des conseils d'investissement.

L'effectif du Groupe au 31 décembre 2019, converti en emplois à temps plein, s'élevait à 338.50 personnes, contre 388.8 personnes à la fin de l'exercice précédent.

PRINCIPES DE COMPTABILISATION ET D'ÉVALUATION

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les principes de comptabilité, de comptabilisation et d'évaluation sont conformes au code des obligations, à la loi sur les banques et à son ordonnance ainsi qu'aux prescriptions comptables pour les banques, les négociants en valeurs mobilières et les groupes et conglomerats financiers définies par la circulaire 15/1 de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA.

Les données comparatives sont adaptées afin de se conformer à la présentation des de l'exercice 2019 lorsque nécessaire.

PRINCIPES GÉNÉRAUX D'ÉVALUATION

Les comptes ont été établis selon l'hypothèse de la poursuite de l'activité. Les inscriptions au bilan sont fondées sur des valeurs de continuation.

L'actif comprend les éléments du patrimoine dont l'entreprise peut disposer en raison d'événements passés, dont elle attend un flux d'avantages économiques et dont la valeur peut être estimée avec un degré de fiabilité suffisant. Lorsqu'une estimation fiable de la valeur de l'actif n'est pas possible, il s'agit d'une créance éventuelle, qui est commentée dans l'annexe.

Les dettes qui résultent de faits passés, qui entraînent un flux probable d'avantages économiques à la charge de l'entreprise

et dont la valeur peut être estimée avec un degré de fiabilité suffisant sont inscrites au passif du bilan. Lorsqu'une estimation fiable n'est pas possible, il s'agit d'un engagement conditionnel, qui est commenté dans l'annexe.

Les postes présentés dans les positions du bilan sont évalués individuellement. Il n'est pas fait usage de la disposition transitoire reportant au 1er janvier 2020 au plus tard la mise en œuvre de l'évaluation individuelle applicable aux participations, aux immobilisations corporelles ainsi qu'aux valeurs immatérielles.

La compensation entre actifs et passifs ainsi que celle entre charges et produits sont en principe interdites. La compensation entre créances et engagements est limitée aux cas suivants:

- Créances et engagements découlant d'opérations de même nature avec la même contrepartie, la même monnaie, la même échéance ou une échéance antérieure de la créance qui ne pourront jamais entraîner un risque de contrepartie.
- Compensation des corrections de valeur avec les positions actives correspondantes.
- Compensation, dans le compte de compensation, d'adaptations de valeurs positives et négatives survenues durant la période de référence sans incidence sur le compte de résultat.
- Compensation des valeurs de remplacement positives et négatives d'instruments financiers dérivés sur la base d'un contrat de netting avec la contrepartie concernée, reconnu et exécutable, si applicable.

LIQUIDITÉS

Les liquidités sont enregistrées à la valeur nominale.

CRÉANCES SUR LES BANQUES ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

Les créances sur les banques et les créances sur la clientèle sont enregistrées à la valeur nominale, diminuées des corrections de valeur nécessaires.

Les avoirs en métaux précieux enregistrés dans des comptes métaux sont évalués à la juste valeur, dans la mesure où le bien concerné est traité sur un marché efficient au niveau du prix et liquide.

Les créances compromises, qui résultent de situations où il est invraisemblable que le débiteur sera en mesure de faire face à ses engagements futurs, sont évaluées individuellement et la dépréciation de valeur est couverte par des corrections de valeur individuelles. La dépréciation correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et la valeur vraisemblablement réalisable de celle-ci. Le montant vraisemblablement réalisable de la couverture est la valeur de liquidation (valeur d'aliénation estimative, dont sont retranchés les coûts de détention et les charges de liquidation). Dans ces cas, le Groupe examine toujours la totalité de l'engagement du client ou de l'entité économique quant au risque de contrepartie qu'il pourrait représenter.

Les corrections de valeur individuelles sont compensées avec les positions actives correspondantes.

ENGAGEMENTS ENVERS LES BANQUES ET ENGAGEMENTS RÉSULTANT DES DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE

Ces positions sont enregistrées à la valeur nominale.

Les engagements en métaux précieux enregistrés dans des comptes métaux sont évalués à la juste valeur, dans la mesure où le bien concerné est traité sur un marché efficient au niveau du prix et liquide.

OPÉRATIONS DE NÉGOCE, ENGAGEMENTS RÉSULTANT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE

Les positions des opérations de négoce sont évaluées et inscrites au bilan à la juste valeur. La juste valeur découle soit du prix donné par un marché liquide et efficient au niveau de la formation des prix, soit du prix établi par un modèle d'évaluation.

Lorsque, exceptionnellement, il n'est pas possible d'établir la juste valeur, l'évaluation et l'inscription au bilan sont effectuées selon le principe de la valeur la plus basse.

Les gains et pertes de cours résultant de l'évaluation des positions de négoce, ainsi que les intérêts et dividendes générés par les positions de négoce, sont enregistrés dans la rubrique « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ». La rubrique « Produits des intérêts et des escomptes »

n'est pas créditée du coût de refinancement des opérations de négoce.

VALEURS DE REMPLACEMENT POSITIVES ET NÉGATIVES DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de négoce et de couverture.

Opérations de négoce

Tous les instruments financiers dérivés des opérations de négoce sont évalués à la juste valeur et leurs valeurs de remplacement positives ou négatives sont publiées dans les rubriques correspondantes du bilan. La juste valeur a pour base les prix de marché, les notations de cours de brokers ainsi que des modèles d'évaluation (discounted cashflow, option).

Opérations de couverture

Le Groupe utilise en outre des instruments financiers dérivés pour la couverture des risques de change et de fluctuation des commissions liées à la performance. Les opérations de couverture sont évaluées de la même façon que l'opération de base qu'elles couvrent. Le résultat de la couverture est enregistré dans la rubrique « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ».

Le Groupe documente les relations de couverture ainsi que les buts et les stratégies des opérations de couverture lors de la conclusion de ces opérations. Le Groupe vérifie périodiquement l'efficacité de la relation de couverture. Dans tous les cas, l'opération est assimilée à une opération de négoce.

Netting

Le Groupe compense les valeurs de remplacement positives et négatives dans la mesure où il existe avec la contrepartie des conventions de netting reconnues et juridiquement valables.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières comprennent des titres de créance, des titres de participation ainsi que des stocks de métaux précieux sous forme physique.

Titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance

L'évaluation est effectuée à la valeur d'acquisition compte tenu de la délimitation de l'agio ou du disagio sur la durée résiduelle (« accrual method »). Les modifications de valeur en lien avec le risque de défaillance sont enregistrées immédiatement dans la rubrique « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ».

Titres de créance qui ne sont pas destinés à être conservés jusqu'à l'échéance

L'évaluation est effectuée selon le principe de la valeur la plus basse. Les adaptations de valeur résultant de l'évaluation subséquente sont enregistrées globalement dans les « Autres charges ordinaires » ou les « Autres produits ordinaires ». Les modifications de valeur relatives au risque de défaillance sont enregistrées dans la position « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ».

Titres de participation, stocks de métaux précieux détenus sous forme physique et pour propre compte

L'évaluation est effectuée à la valeur la plus basse. Les stocks physiques de métaux précieux servant à la couverture des engagements en comptes métaux sont, comme ces derniers, évalués à la juste valeur. Les adaptations de valeur sont enregistrées globalement dans les « Autres charges ordinaires » ou les « Autres produits ordinaires ».

Pour les immobilisations financières évaluées selon le principe de la valeur la plus basse, une réévaluation au plus à concurrence des coûts historiques ou des coûts d'acquisition doit être enregistrée dès lors que la juste valeur, qui était tombée en dessous de la valeur d'acquisition, est remontée dans l'intervalle. Le solde des adaptations de valeur est comptabilisé sous les rubriques « Autres charges ordinaires » ou « Autres produits ordinaires ».

PARTICIPATIONS NON CONSOLIDÉES

Sont considérés comme participations non-consolidées, les titres de participation émis par des entreprises, que le Groupe détient dans l'intention d'un placement permanent, qui ne répondent pas aux critères de consolidation.

Les participations non consolidées sont évaluées individuellement, à la valeur d'acquisition, déduction faite des corrections économiquement nécessaires.

Le Groupe examine à chaque date du bilan si la valeur des participations non consolidées est dépréciée. Cet examen est effectué sur la base de signes donnant à penser que certains actifs pourraient avoir subi des pertes de valeur. Si elle observe de tels signes, le Groupe détermine la valeur réalisable de chaque actif. La valeur réalisable est la plus élevée des valeurs entre la valeur nette du marché et la valeur d'usage. La valeur d'un actif est dépréciée si sa valeur comptable dépasse la valeur réalisable. S'il y a dépréciation, la valeur comptable est ramenée à la valeur réalisable et la dépréciation de valeur inscrite au débit de la rubrique « Corrections de valeur sur participation, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles ».

Les gains réalisés lors de l'aliénation de participations non consolidées sont enregistrés dans la rubrique « Produits extraordinaires », les pertes réalisées dans la rubrique « Charges extraordinaires ».

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les investissements effectués dans des immobilisations corporelles utilisées pendant plus d'une période comptable et qui sont supérieurs à la limite d'activation sont activés.

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leurs coûts d'acquisition, déduction faite des amortissements planifiés cumulés sur la durée d'utilisation estimée.

Les immobilisations corporelles sont amorties de façon linéaire par la position « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles », en fonction de la durée d'utilisation estimée avec prudence. La durée d'utilisation estimée des immobilisations corporelles se résume comme suit :

- Immeubles à l'usage de la Banque, max. 40 ans
- Autres immobilisations corporelles, max. 10 ans
- Logiciels et matériel informatique, max. 5 ans

Le Groupe examine, à la date du bilan, si la valeur de chaque immobilisation corporelle est dépréciée. Cet examen est effectué sur la base de signes donnant à penser que certains actifs pourraient avoir subi des pertes de valeur. S'il observe de tels signes, le Groupe détermine la valeur réalisable de chaque actif. La valeur d'un actif est dépréciée si sa valeur comptable dépasse la valeur réalisable.

S'il y a dépréciation, la valeur comptable est ramenée à la valeur réalisable et la dépréciation de valeur inscrite au débit de la rubrique « Corrections de valeur sur participation, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles ».

Si l'examen de la préservation de la valeur d'une immobilisation corporelle fait apparaître un changement de la durée d'utilisation, la valeur comptable résiduelle est amortie selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation.

Les gains réalisés lors de l'aliénation d'immobilisations corporelles sont enregistrés dans la rubrique « Produits extraordinaires », les pertes réalisées dans la rubrique « Charges extraordinaires ».

VALEURS IMMATÉRIELLES

Les valeurs immatérielles acquises sont portées à l'actif du bilan lorsqu'elles vont procurer au Groupe des avantages économiques s'étendant sur plusieurs années. Les valeurs immatérielles créées par le Groupe ne sont pas activées. Les valeurs immatérielles sont portées au bilan et évaluées selon le principe des coûts d'acquisition.

Les valeurs immatérielles sont amorties de façon linéaire par la position « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles », selon la durée d'utilisation estimée avec prudence. La durée d'utilisation des valeurs immatérielles se résume comme suit:

- Goodwill, max. 10 ans
- Autres valeurs immatérielles, max. 5 ans

Le Groupe examine à chaque date du bilan si les valeurs immatérielles sont dépréciées. Cet examen est effectué sur la base de signes donnant à penser que certains actifs pourraient avoir subi des pertes de valeur. S'il observe de tels signes, le Groupe

détermine individuellement la valeur réalisable de chaque actif. La valeur d'un actif est dépréciée si sa valeur comptable dépasse la valeur réalisable.

S'il y a dépréciation, la valeur comptable est ramenée à la valeur réalisable et la dépréciation de valeur inscrite au débit de la rubrique « Corrections de valeur sur participation, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles ».

Si l'examen de la préservation de la valeur des valeurs immatérielles fait apparaître un changement de la durée d'utilisation, la valeur comptable résiduelle est amortie selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation.

Les gains réalisés lors de l'aliénation de valeurs immatérielles sont enregistrés dans la rubrique « Produits extraordinaires », les pertes réalisées dans la rubrique « Charges extraordinaires ».

PROVISIONS

Les obligations, juridiques ou de fait, sont évaluées à intervalles réguliers. Une provision est constituée si une sortie de fonds apparaît probable et peut être évaluée de manière fiable.

Les provisions existantes sont réévaluées à chaque date du bilan. Elles sont augmentées, maintenues ou dissoutes sur la base de ces nouvelles évaluations.

Les provisions qui ne sont plus économiquement nécessaires et qui ne sont pas réutilisées immédiatement pour d'autres besoins de même nature sont dissoutes par le compte de résultat ou constituent des réserves latentes.

RÉSERVE POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX

Les réserves pour risques bancaires généraux sont des réserves constituées préventivement dans le but de couvrir les risques découlant de l'activité du Groupe.

Les réserves pour risques bancaires généraux sont constituées et dissoutes par la rubrique du compte de résultat « Variations des réserves pour risques bancaires généraux ».

Les réserves pour risques bancaires généraux sont fiscalement imposées.

IMPÔTS

Impôts courants

Les impôts courants sont des impôts récurrents, en règle générale annuels, affectant le revenu et le capital. L'impôt sur les transactions n'en fait pas partie.

Les engagements résultant des impôts courants affectant le revenu et le capital sont enregistrés dans la rubrique « Comptes de régularisation » (passif).

Les impôts courants affectant le revenu et le capital sont enregistrés dans la rubrique « Impôts » du compte de résultat.

Impôts différés

Les impôts différés sont déterminés selon la méthode du report variable pour toutes les différences temporaires provenant de l'écart entre la base fiscale et la base comptable des actifs et passifs. Les taux d'impôts en vigueur sont retenus pour calculer les impôts différés.

Les reports de pertes sur les impôts ne sont pas activés.

PROPRES TITRES DE PARTICIPATION

L'achat de propres parts du capital est enregistré à la valeur d'acquisition au moment de cette transaction dans la rubrique « Propres parts du capital » déduite des capitaux propres. Le Groupe ne fait pas d'évaluation subséquente.

Dans le cas d'une revente de propres parts du capital, le résultat réalisé est enregistré dans la rubrique « Réserve issue du capital » et le Groupe réduit la position « Propres parts du capital » de la valeur d'acquisition des actions propres vendues.

ENGAGEMENTS DE PRÉVOYANCE

Les collaborateurs de Banque SYZ SA et SYZ Asset Management (Suisse) SA sont assurés auprès de la fondation de prévoyance de Banque SYZ SA. Il existe en outre un plan pour les cadres. L'organisation, la gestion et le financement des plans de prévoyance sont conformes aux dispositions légales, aux actes de fondation ainsi qu'aux règlements de prévoyance en vigueur. Les employés de certaines autres sociétés du Groupe bénéficient

d'institutions de prévoyance à primauté des cotisations adaptés aux exigences locales de chacun des pays où le Groupe exerce ses activités.

Le Groupe assume les coûts de la prévoyance professionnelle des collaborateurs et de leurs survivants conformément aux dispositions légales. Les cotisations d'employeur correspondant aux plans de prévoyance sont enregistrées dans la rubrique « Charges de personnel ».

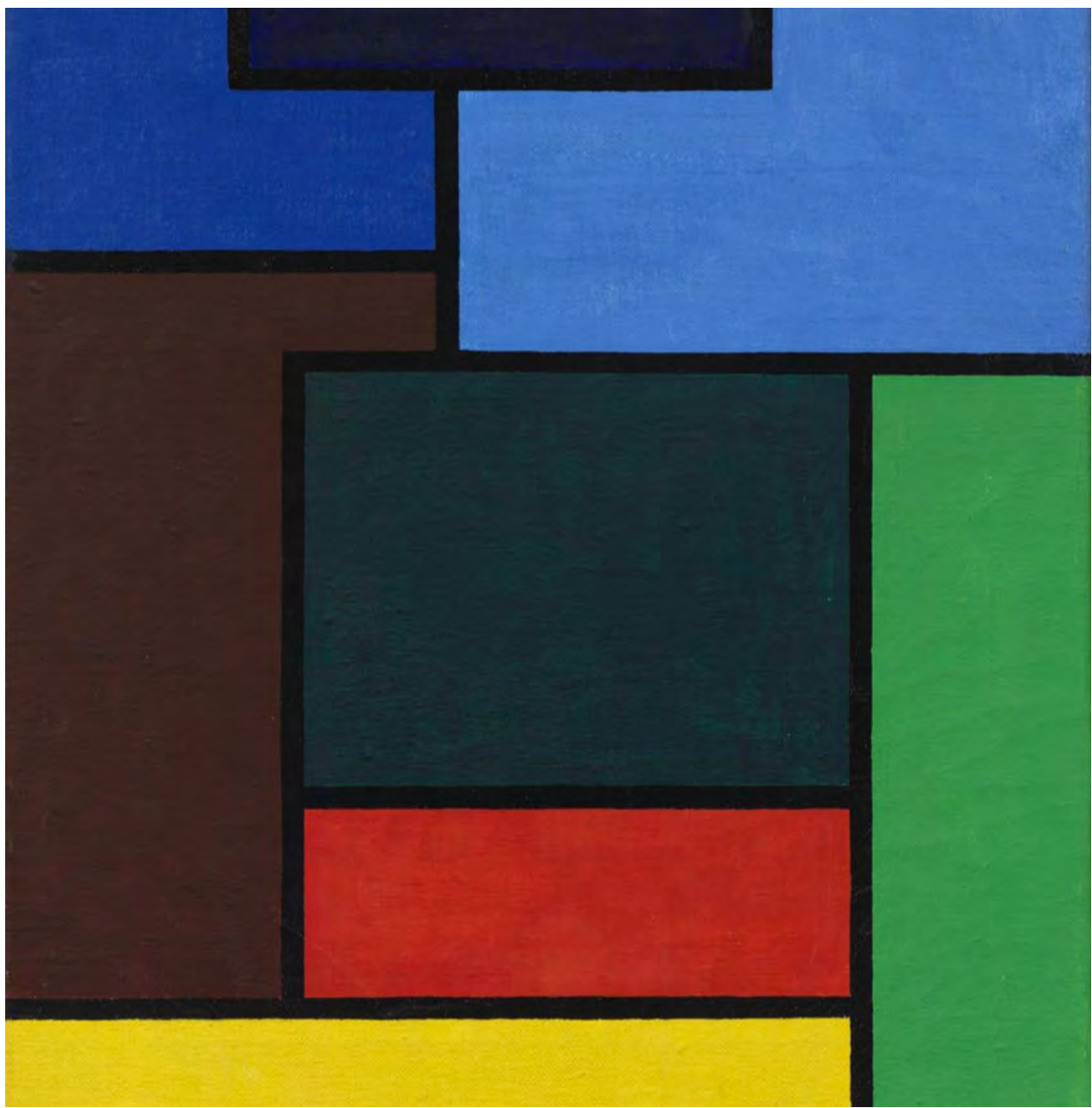
Le Groupe examine à la date du bilan s'il existe dans les institutions de prévoyance un avantage ou un engagement économique. Cet examen est basé sur les contrats, les comptes annuels des institutions de prévoyance établis en Suisse selon la Swiss GAAP RPC 26, ainsi que d'autres calculs présentant la situation financière ainsi que l'excédent de couverture ou le découvert existant par institution de prévoyance conformément aux circonstances réelles. Pour déterminer si les différents plans de prévoyance présentent un avantage ou un engagement économique, le Groupe fait appel à un expert en prévoyance professionnelle.

Les réserves de cotisations de l'employeur sans renonciation d'utilisation sont portées au bilan sous le poste « Autres actifs », les engagements économiques sous le poste « Provisions ». Les adaptations de valeur relatives aux avantages/engagements économiques par rapport à la période précédente sont inscrites dans la rubrique « Charges de personnel » du compte de résultat.

PLANS DE PARTICIPATION DES COLLABORATEURS

Plan d'actions

En vertu de ce plan, le Conseil d'administration détermine chaque année, le nombre d'actions de Financière SYZ devant être accordées aux collaborateurs du Groupe. La première et la seconde moitié des actions accordées ne peuvent être exercées qu'après 3 ans et 5 ans respectivement. Les collaborateurs détenant des actions peuvent sur base volontaire vendre leurs actions à Financière SYZ SA ou à l'une des entités du groupe, à un prix déterminé selon une formule définie dans le plan. Toutefois, lors de la fin des rapports de travail, les collaborateurs détenant des actions ont l'obligation de restituer les actions à



ISSUE DE LA COLLECTION SYZ :
HEIMO ZOBERNIG_UNTITLED, 1985_OIL ON CANVAS, 50 X 40 CM

Financière SYZ SA soit à la valeur de marché, soit au prix d'achat selon les cas. Financière SYZ SA dispose également d'un droit de préemption lui permettant d'acheter en tout temps tout ou partie des actions d'un bénéficiaire.

La rémunération étant fondée sur des instruments de capitaux propres authentiques, il n'y a pas d'évaluation subséquente. Les écarts éventuels au moment du règlement sont comptabilisés dans la rubrique « Charges de personnel ».

Plan d'options

Des options d'achat d'actions sont accordées aux directeurs et aux employés. Lorsque des options sont exercées, si le Groupe ne dispose pas d'un nombre suffisant de propres actions, les sommes reçues nettes de tous frais de transaction sont créditées au capital-actions (valeur nominale), alors que le surplus est, le cas échéant, porté aux réserves issues du capital. Les coûts liés aux différents plans d'options existants dans le Groupe sont comptabilisés comme charges dans chacune des entités concernées.

La dette est comptabilisée dans la rubrique « Comptes de régularisation » et est réévaluée lors de chaque clôture et adaptée par le compte de résultat dans la rubrique « Charges de personnel ».

OPÉRATIONS HORS BILAN

Les opérations hors bilan sont présentées à la valeur nominale. Pour les risques prévisibles, des provisions au passif du bilan sont constituées.

MODIFICATIONS DES PRINCIPES DE COMPTABILISATION ET D'ÉVALUATION

Les principes de comptabilisation et d'évaluation n'ont pas subi de modifications significatives par rapport à l'exercice précédent.

SAISIE DES OPÉRATIONS

Toutes les opérations conclues jusqu'à la date du bilan sont

comptabilisées à la date de conclusion (trade date accounting) et évaluées selon les principes indiqués ci-dessus.

CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés englobent les comptes de Financière SYZ SA et de toutes les sociétés dont elle détient directement ou indirectement le contrôle. Le capital est consolidé selon la « purchase method ». Le contrôle est normalement démontré lorsque la participation détenue confère plus de 50% des droits de vote associés au capital-actions d'une société, ainsi que l'exercice d'une influence notable sur les décisions opérationnelles et administratives de cette dernière. Toutes les transactions intercompagnies, soldes, profits et pertes latents sur les transactions entre les sociétés du Groupe ont été éliminés. Le Groupe applique une politique en vertu de laquelle les transactions avec les intérêts minoritaires sont traitées comme des transactions avec des tiers. Les cessions en faveur des intérêts minoritaires résultent en gains et pertes pour le Groupe, lesquels sont comptabilisés au compte de résultat. Les acquisitions d'intérêts minoritaires peuvent engendrer un goodwill, lequel correspond à la différence entre le prix payé et la valeur de la quote-part dans l'actif net de la filiale. Les dividendes attribuables aux détenteurs de preference shares des filiales sont comptabilisés dans la période à laquelle ils se rapportent en tant que part des intérêts minoritaires au résultat net.

CONVERSION DES MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours du jour. À chaque arrêté, les actifs et les passifs sont convertis aux cours du jour de la date de clôture. Les participations, les immobilisations corporelles et les valeurs immatérielles sont converties au cours historique. Le résultat de change issu de la conversion des positions en monnaies étrangères est enregistré dans la rubrique « Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur ».

Les actifs et passifs des entités étrangères autonomes sont convertis au taux de change à la date du bilan. Les produits et

les charges sont convertis au taux moyen annuel de l'exercice. Les différences de change résultant de la conversion des états financiers des entités étrangères sont comptabilisées dans la « Réserve de change ». Lors de la cession d'une entité étrangère, ces écarts de conversion sont constatés dans le compte de résultat comme élément de la perte ou du gain de cession.

La conversion des monnaies étrangères a été effectuée aux cours suivants :

	2019	2018
COURS DE CLÔTURE		
USD	0.9684	0.9855
EUR	1.0870	1.1269
HKD	0.1243	0.1259
GBP	1.2828	1.2553

GESTION DES RISQUES

EVALUATION DES RISQUES

Trimestriellement, le Conseil d'Administration s'est penché sur les principaux risques auxquels le Groupe est exposé; il s'agit essentiellement des risques financiers, des risques de marché, des risques de crédit, des risques opérationnels et des risques de réputation. Dans le domaine des risques financiers, le Conseil a examiné l'adéquation des fonds propres en regard des expositions du bilan et le niveau de liquidité. Dans le domaine des risques financiers, le Conseil a examiné l'adéquation des fonds propres en regard des expositions du bilan et le niveau de liquidité. Dans le domaine du risque de marché, le Conseil a examiné le respect des diverses limites imposées au trading et le risque de taux qu'implique la structure par échéances du bilan. Le Conseil a aussi examiné l'impact des couvertures conclues pour protéger le Groupe contre les risques de change et de fluctuations sur ses revenus. Dans le domaine du risque de contrepartie, le Conseil a passé en revue le processus de sélection des contreparties bancaires et l'utilisation des limites de contreparties bancaires. Dans le domaine du risque de crédit clients, le Conseil a vérifié la qualité et la fréquence du suivi du portefeuille de crédits lombards. Dans le domaine des risques opérationnels, le Conseil a pris connaissance des indicateurs de risques, ainsi que des mesures prises pour réduire le risque en matière de sécurité informatique. Le Conseil a pris connaissance des indicateurs servant à détecter d'éventuels problèmes de réputation et/ou de ressources humaines. Il a également examiné les résultats obtenus par le système de contrôle interne et a étudié la couverture d'assurance existante et les extensions prévues.

Dans sa séance du 20 septembre 2018 et du 11 avril 2019, le Conseil a en outre approuvé le Concept-Cadre de la Gestion des Risques et ses annexes qui définissent l'appétit au risque global et les limites de trading pour compte propre. Dans sa séance du 28 novembre 2019, il a pris connaissance de l'Evaluation Globale des Risques du Groupe (Global Risk Assessment) et a défini son appétit aux différents risques.

Suite à cette évaluation globale, le Conseil d'Administration a approuvé la politique des risques.

POLITIQUE DES RISQUES EN GÉNÉRAL

La gestion des risques est basée sur le Concept-Cadre de la Gestion des Risques dont l'adéquation est surveillée régulièrement par le Contrôle des Risques. Ce règlement est soumis au minimum une fois par année à l'approbation du Conseil d'Administration qui peut, en tout temps, en demander la modification. Il a pour but de fixer les compétences et la politique du Groupe en matière de risques encourus au travers de ses activités, tant pour propre compte que pour compte de la clientèle. Il fixe également les mesures prises par le Groupe pour gérer ces risques et décrit les outils à disposition pour leur surveillance. Les différents risques font l'objet de limites précises, dont le respect est surveillé en permanence.

Le Groupe est essentiellement exposé aux risques de défaillance et aux risques liés à la gestion de fortune (risques de réputation et juridique). En outre, il est exposé aux risques opérationnels.

RISQUES DE DÉFAILLANCE

Le risque de défaillance ou de crédit représente les dommages que supporte le Groupe en cas de défaillance d'une contrepartie. La politique de crédit englobe la totalité des engagements qui pourraient entraîner des pertes si les contreparties se trouvaient dans l'incapacité de rembourser leurs engagements. Le Groupe limite les risques de crédit en les répartissant, en se montrant exigeant sur la qualité des débiteurs et par le biais de marges de couverture. La qualité des débiteurs est évaluée selon des critères de solvabilité uniformes ou selon la qualité des valeurs mobilières mises en gages. L'organisation des compétences en matière d'octroi de crédits est centrée sur les risques et se caractérise par des filières de décision courtes.

Un comité examine les demandes et autorise les opérations en fonction des délégations ainsi que de la politique définie. Les crédits sont octroyés essentiellement sous forme de crédits gagés par des valeurs mobilières. Les facilités de crédit accordées le sont principalement sous forme d'avances ou de crédits en

compte courant. Les limites de crédit sont revues sur une base régulière et sont approuvées par le comité de crédit ou par le Comité Exécutif.

RISQUES DE MARCHÉ

Les risques de marché résultent des éventuelles modifications de la valeur d'un portefeuille d'instruments financiers induites par les fluctuations des taux d'intérêts, des cours de devises, et des valeurs du marché ou de la volatilité. Les limites relatives aux risques de marché sont approuvées par le Conseil d'Administration.

La gestion du risque de marché nécessite l'identification, la mesure et le contrôle des positions ouvertes. L'évaluation du portefeuille de négoce et la surveillance des limites octroyées sont effectuées sur une base quotidienne. Les principaux risques auxquels le Groupe est confronté sont :

Risque de change

Le risque de change résulte des modifications de la valeur des portefeuilles selon les fluctuations du marché des devises. La politique du Groupe est de couvrir, le cas échéant, les positions de change par divers instruments financiers dérivés, dans les limites définies.

Risques de taux

Les risques de taux inhérents aux opérations au bilan et hors bilan sont pilotés et surveillés par le responsable des risques du Groupe. Les facteurs de variation de ces risques sont principalement la taille et la répartition des échéances des crédits clients ainsi que la taille et la durée du portefeuille d'immobilisations financières. Ils sont réputés faibles dans la mesure où les fonds sans échéance ne sont pas rémunérés, où les engagements de crédit n'excèdent en principe pas une année, où une pénalité égale à la différence de taux est facturée au client en cas de remboursement par anticipation de son crédit. Les risques liés à d'éventuels engagements de crédit clients supérieurs à une année sont en principe couverts par le recours à des Swaps de taux.

Différentes limites (formelles fixées par le Conseil d'Administration et opérationnelles fixées par le Comité Risque) délimitent la tolérance aux risques. Celles-ci s'appliquent à l'estimation de l'impact sur la valeur actualisée des fonds propres d'une variation linéaire de 100pb de la courbe des taux.

Le responsable des risques effectue des tests de résistance au stress. Au besoin, il peut aussi faire appel à des spécialistes externes.

Autres risques de marché

Pour limiter les autres risques de marché, qui sont essentiellement des risques de position sur titres de participation, le Groupe a institué un système de limites. Les positions relevant des opérations de négoce sont évaluées quotidiennement. La responsabilité des opérations de négoce et celle du contrôle des risques sont attribuées à des personnes distinctes.

Utilisation d'instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés utilisés par le Groupe englobent les options et futures sur actions, indices boursiers et devises, les swaps, les warrants ainsi que des contrats à terme. Ces instruments sont essentiellement utilisés pour couvrir des positions existantes. Le risque lié aux instruments est évalué selon les directives de la FINMA, ceci sur une base quotidienne.

RISQUES DE LIQUIDITÉ

Les risques de liquidité sont contrôlés selon les dispositions légales applicables en la matière et selon un dispositif de limites fixées par le Conseil d'Administration applicables à différents ratios de composition du bilan. La négociabilité des positions pour propre compte est surveillée de façon régulière.

RISQUES OPÉRATIONNELS

Les risques opérationnels proviennent de l'inadéquation ou de la défaillance de procédures, de contrôles, de systèmes, de personnes ou ont pour origine des événements externes. Ils peuvent engendrer une perte financière ou une discontinuité

dans l'exécution des opérations des entités du Groupe ou détériorer leurs conditions de fonctionnement.

Le risque opérationnel est mesuré et suivi au moyen d'indicateurs de risques (Key Risk Indicators) pour lesquels des valeurs limites reflétant la tolérance au risque du Groupe ont été définies. Ces indicateurs sont suivis par le Comité Risques et des mesures correctives sont prises si nécessaire.

Les pertes opérationnelles sont systématiquement référencées et analysées afin de déterminer si des modifications dans les processus ou les contrôles en place sont nécessaires.

Le Groupe a implémenté un système de contrôle interne impliquant la réalisation de contrôles centralisés et décentralisés. Les processus et contrôles clés sont documentés. La réalisation des contrôles décentralisés est supervisée par le département de Contrôle Interne.

La Groupe applique l'approche de l'indicateur de base (BIA) pour le calcul des fonds propres requis.

COMPLIANCE

Le Group Compliance Officer contrôle le respect par le Groupe des dispositions réglementaires en vigueur, ainsi que des devoirs de diligence propres aux intermédiaires financiers. Le Group Compliance Officer suit les développements législatifs en cours auprès des autorités de surveillance, du gouvernement, du parlement ou d'autres organismes. Il veille également à l'adaptation des directives internes aux nouvelles dispositions législatives et réglementaires.

MÉTHODES APPLIQUÉS POUR L'IDENTIFICATION DES RISQUES DE DÉFAILLANCE ET POUR LA DÉTERMINATION DU BESOIN DE CORRECTIONS DE VALEUR***Crédits couverts par des titres***

Les engagements ainsi que la valeur des titres nantis sont vérifiés quotidiennement. Si la valeur de nantissement des sûretés vient à être inférieure au montant du crédit, le Groupe exige soit un remboursement partiel, soit des sûretés supplémentaires. Si l'insuffisance de couverture croît ou s'il existe des conditions de marché exceptionnelles, le Groupe réalise les sûretés.

Crédits sans couverture

Les crédits sans couverture sont en général des créances sur la clientèle dont les sûretés ne remplissent pas les critères du Groupe en matière de couverture, des dépassements en compte, ainsi que des placements de trésorerie.

Procédure de détermination des corrections de valeur et des provisions

Les nouveaux besoins de corrections de valeur et de provisions sont identifiés selon la procédure décrite ci-dessus. Les positions à risque sont réévaluées à chaque clôture et les corrections de valeur adaptées en conséquence si nécessaire. Les corrections de valeur sur les positions à risque sont examinées et déterminées par des comités. Les décisions des comités sont soumises à la direction et au conseil d'administration pour approbation.

SÛRETÉS DE CRÉDIT

Pour les crédits lombards et autres crédits couverts par des titres, seules des sûretés (obligations, actions, fonds de placement) facilement négociables sont acceptées, ainsi que certains fonds de placement alternatifs.

Pour couvrir le risque de marché, le Groupe applique des marges de sécurité sur la valeur de marché des titres acceptés en nantissement.

POLITIQUE D'AFFAIRES LORS DE LA MISE EN ŒUVRE D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Le Groupe conclut des contrats d'instruments financiers dérivés à des fins de négoce et de couverture.

Le négoce d'instruments financiers dérivés est assuré en totalité par des collaborateurs spécialement formés à cet effet. Elle pratique le négoce d'instruments standardisés aussi bien que d'instruments de gré à gré, et ce tant pour propre compte qu'à la demande de clients.

Les instruments financiers dérivés sont utilisés dans le cadre de la gestion des risques de change et de fluctuation des commissions liées à la performance.

ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS APRÈS LA DATE DU BILAN

Aucun événement susceptible d'avoir un impact significatif sur le patrimoine, la situation financière ainsi que les résultats du Groupe n'est intervenu après le 31 décembre 2019.

L'épidémie de COVID-19 s'est répandue rapidement en 2020. À ce stade, l'impact sur les activités et les résultats du groupe reste limité.

Dans ce contexte, les deux principales priorités du groupe sont de protéger la santé des employés et de continuer à offrir des performance d'investissement et un service d'excellence en terme d'exécution tels que les clients connaissent et attendent de nous. Malgré la tourmente, les équipes d'investissement du

groupe se sont engagées à protéger les actifs des clients, grâce à un processus d'investissement discipliné et défensif axé avant tout sur la préservation du capital. Le Groupe est en mesure de rester pleinement opérationnel avec 100 % du personnel travaillant à domicile, sur une période prolongée si nécessaire. Le Groupe SYZ reste profondément engagé à fournir aux clients le même niveau de confiance, d'accessibilité et de fiabilité qu'ils devraient être en mesure d'attendre. Les plans de crise du

Groupe ont été élaborés au fil du temps et ont été affinés au cours des trois derniers mois pour relever ce défi spécifique et sans précédent. Les investissements que le Groupe a faits pour rendre cela possible sont sans communes mesures et sont motivés par la conviction que travailler avec des outils de première classe est la bonne chose à faire tant pour les employés et les clients que pour les parties prenantes du Groupe. Ces investissements se révèlent désormais inestimables.

INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU BILAN

1. OPÉRATIONS DE FINANCEMENTS DE TITRES (ACTIFS ET PASSIFS)

Le Groupe ne procède pas à des opérations de financement de titres.

2. COUVERTURES DES CRÉANCES ET DES OPÉRATIONS HORS BILAN AINSI QUE DES CRÉANCES COMPROMISES

	NATURE DES COUVERTURES			
	COUVERTURES HYPOTHÉCAIRES CHF	AUTRES COUVERTURES CHF	SANS COUVERTURE CHF	TOTAL CHF
PRÊTS (AVANT COMPENSATION AVEC LES CORRECTIONS DE VALEUR)				
Créances sur la clientèle	13 061 386	702 606 746	81 998 377	797 666 509
Créances hypothécaires	13 426 782	3 578 118	–	17 004 900
Total des prêts exercice de référence (avant compensation avec les corrections de valeur)	26 488 168	706 184 864	81 998 377	814 671 409
Total des prêts exercice précédent (avant compensation avec les corrections de valeur)	3 000 000	660 252 025	74 721 946	737 973 971
Total des prêts exercice de référence (après compensation avec les corrections de valeur)	26 488 168	706 184 864	81 246 412	813 919 444
Total des prêts exercice précédent (après compensation avec les corrections de valeur)	3 000 000	659 484 668	74 721 846	737 206 614
HORS BILAN				
Engagements conditionnels	–	31 749 410	18 863 468	50 612 878
Engagements irrévocables	–	–	3 526 000	3 526 000
Engagements de libérer et d’effectuer des versements supplémentaires	–	62 069 744	106 283	62 176 027
Total hors bilan exercice de référence	–	108 052 815	23 794 451	131 847 265
Total hors bilan exercice précédent	–	63 468 277	29 736 975	93 205 252
	MONTANT BRUT CHF	VALEUR ESTIMÉE DE RÉALISATION DES SÛRETÉS CHF	MONTANT NET CHF	CORRECTIONS DE VALEUR INDIVIDUELLES CHF
CRÉANCES COMPROMISES				
Exercice de référence	751 965	–	751 965	751 965
Exercice précédent	767 357	–	767 357	767 357



EXPOSITION DE LA COLLECTION SYZ
2019, DANS L'ATRIUM DU SIÈGE DE LA BANQUE SYZ, GENÈVE

3. OPÉRATIONS DE NÉGOCE ET DES AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEURS (ACTIFS ET PASSIFS)

	31.12.2019	31.12.2018
	CHF	CHF
ACTIFS		
OPÉRATIONS DE NÉGOCE		
Titres de dette, papiers/opérations du marché monétaire	70 746 432	83 462 057
<i>dont cotés</i>	69 982 587	83 453 725
Titres de participation	38 167 087	21 016 778
Métaux précieux et matières premières	–	–
Total des opérations de négoce	108 913 519	104 478 835
Autres actifs du négoce	–	253
Total des actifs	108 913 519	104 479 088
<i>dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation</i>	108 913 519	104 479 088
<i>dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités</i>	60 076 134	53 776 233
PASSIFS		
OPÉRATIONS DE NÉGOCE		
Titres de participation	134 534	–
Total des engagements	134 534	–
<i>dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation</i>	–	–

4. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (ACTIFS ET PASSIFS)

	INSTRUMENTS DE NÉGOCE			INSTRUMENTS DE COUVERTURE		
	VALEURS DE REMPLACEMENT POSITIVES CHF	VALEURS DE REMPLACEMENT NÉGATIVES CHF	VOLUME DES CONTRATS CHF	VALEURS DE REMPLACEMENT POSITIVES CHF	VALEURS DE REMPLACEMENT NÉGATIVES CHF	VOLUME DES CONTRATS CHF
INSTRUMENTS DE TAUX						
Swaps	–	–	–	–	–	–
Total des instruments de taux	–	–	–	–	–	–
DEISES/MÉTAUX PRÉCIEUX						
Contrats à terme	6 546 018	12 815 373	1 626 387 175	–	–	–
Swaps combinés d'intérêts et de devises	13 216 561	4 974 640	1 512 772 902	–	–	–
Options (OTC)	14 432 312	16 039 079	2 016 287 000	–	–	–
Total des devises/métaux précieux	34 194 891	33 829 092	5 155 447 077	–	–	–
TITRES DE PARTICIPATION/INDICES						
Futures	–	–	–	–	–	–
Options / Warrants (OTC)	128 866	128 866	8 142 106	–	–	–
Total des titres de participation/indices	128 866	128 866	8 142 106	–	–	–
Total avant prise en compte des contrats de netting	34 323 757	33 957 958	5 163 589 183	–	–	–
<i>Dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation</i>	34 323 757	33 957 958	5 163 589 183	–	–	–
Total de l'exercice précédent	59 454 188	61 793 914	6 788 394 248	–	–	–
Total après prise en compte des contrats de netting	34 323 757	33 957 958	5 163 589 183	–	–	–
<i>Dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation</i>	34 323 757	33 957 958	5 163 589 183	–	–	–
Total de l'exercice précédent	59 454 188	61 793 914	6 788 394 248	–	–	–

4. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (ACTIFS ET PASSIFS)

RÉPARTITION SELON LES CONTREPARTIES

	INSTANCES CENTRALES DE CLEARING CHF	BANQUES ET NÉGOCIANTS EN VALEURS MOBILIÈRES CHF	AUTRES CLIENTS CHF
Valeurs de remplacement positives après prise en compte des contrats de netting	–	22 542 687	11 781 070

5. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	VALEUR COMPTABLE		JUSTE VALEUR	
	2019 CHF	2018 CHF	2019 CHF	2018 CHF
Titres de créance	212 349 885	293 432 137	214 422 323	292 310 449
<i>dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance</i>	212 349 885	293 432 137	214 422 323	292 310 449
<i>dont non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (disponibles à la revente)</i>	–	–	–	–
Titres de participation	4 483 135	23 970 629	4 562 054	24 050 943
<i>dont participations qualifiées</i>	–	–	–	–
Métaux précieux	–	–	–	–
Total	216 833 020	317 402 766	218 984 377	316 361 392
<i>dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités</i>	21 156 297	21 156 297	21 096 800	21 096 800

RÉPARTITION DES CONTREPARTIES SELON LA NOTATION

	AAA à AA- CHF	A+ à A- CHF	BBB+ à BBB- CHF	BB+ à B- CHF	INFÉRIEUR à B- CHF	SANS NOTATION CHF
Valeur comptable des titres de créance	153 328 370	59 021 515	–	–	–	–

La Financière SYZ SA se fonde sur les classes de notation de Standard & Poor's

6. PARTICIPATIONS NON CONSOLIDÉES

	VALEUR D'ACQUISITION CHF	VALEUR COMPTABLE À LA FIN DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE CHF	INVESTISSEMENTS CHF	DÉSINVESTISSE- MENTS CHF	VALEURS COMPTABLE À LA FIN DE L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE CHF	VALEUR DE MARCHÉ CHF
Sans valeur boursière	1 182 023	1 182 023	–	–	1 216 372	1 216 372
Total des participations non-consolidées	1 182 023	1 182 023	–	–	1 216 372	1 216 372

7. ENTREPRISES DANS LESQUELLES LE GROUPE DÉTIENT UNE PARTICIPATION PERMANENTE SIGNIFICATIVE, DIRECTE OU INDIRECTE

RAISON SOCIALE ET SIÈGE	ACTIVITÉ		CAPITAL SOCIAL (EN 1 000)	PART AU CAPITAL (EN %)	(1) PART AUX VOIX (EN %)	DÉTEN- TION DIRECTE	DÉTEN- TION INDIRECTE
Banque SYZ SA, Genève	Banque	CHF	31 500	95,2	99,5	95,2	-
SYZ Bank (Bahamas) Ltd., Nassau	Banque	CHF	7 000	100	100	100	-
SYZ Asset Management (Suisse) SA, Genève	Gestion de fortune	CHF	10 000	100	100	-	100
SYZ Europe SA, Luxembourg	Société holding	EUR	500	100	100	-	100
Alternative Asset Advisors SA, Nassau	Gestion de fortune	USD	50	100	100	-	100
SYZ Asset Management SA (Luxembourg) SA, Luxembourg	Gestion de fortune	CHF	900	100	100	100	-
SYZ Asset Management (Holding) SA, Genève	Holding	CHF	10 954	100	100	100	-
SYZ Asset Management (Europe) Ltd., Londres	Gestion de fortune	GBP	5 000	100	100	-	100
SYZ Multi Cell Investment ICC, Jersey	Prestations de services aux cellules sous-jacentes	GBP	25	100	100	100	-
Stiftung für Mitarbeiter-Beteiligungsmodelle der Financière SYZ SA	Fondation	CHF	50	-	-	-	-
SYZ Capital SA, Zug	Gestion de fortune	CHF	200	100	100	100	-
SYZ Private Markets Investment Partners, Luxembourg	Prestations de services aux cellules sous-jacentes	EUR	12	100	100	-	100

Toutes les participations sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

(1) Le pourcentage de droit de vote exprime l'ensemble des droits de vote détenus par les entités entrant dans le périmètre de consolidation du Groupe.

- En août 2019, La Financière SYZ SA a liquidé la société SYZ Asset Management (Asia) Ltd, Hong Kong qu'elle détenait à 100%. Le boni de liquidation s'est élevé à CHF 1 280 171.
- En septembre 2019, La Financière SYZ SA a dissout sans liquidation la société SYZ (France) SA au profit de la société SYZ Asset Management (Luxembourg) SA, qu'elle détenait à 100%. Le résultat de la dissolution s'est élevé à CHF 145 192.
- En avril 2019, La Financière SYZ SA a cédé 90% de sa participation SYZ Swiss Advisors AG, Zurich pour un prix de CHF 1 422 008.

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

2019									
	VALEUR D'ACQUISITION CHF	AMORTISSE- MENTS CUMULÉS ET ADAPTATIONS DE VALEUR CHF	VALEUR COMPTABLE À LA FIN DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE CHF	CHAN- GEMENT D'AFEC- TATION CHF	INVESTISSE- MENTS (INCLUANT LES DIFFÉRENCE DE CHANGES) CHF	DÉSINVESTIS- SEMENTS(IN- CLUANT LES DIFFÉRENCES DE CHANGE) CHF	AMORTISSE- MENTS CHF	REPRISE CHF	VALEUR COMPTABLE À LA FIN DE L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE CHF
Immeubles à l'usage de la banque	24 812 580	(1 180 256)	23 632 323	–	–	(27 886 500)	(195 912)	4 450 089	–
Software acquis séparément ou développés à l'interne	66 001 273	(50 706 162)	15 295 211	–	8 995 086	–	(5 700 623)	–	18 589 674
Autres im- mobilisations corporelles	85 592 137	(62 585 735)	23 006 403	–	216 475	(7 893 626)	(3 289 066)	4 030 798	16 070 984
Total des im- mobilisations corporelles	176 405 990	(114 472 153)	61 933 837	–	9 211 561	(35 780 126)	(9 185 601)	8 480 887	34 660 658

9. VALEURS IMMATÉRIELLES

				2019				
	VALEUR D'AC- QUISITION CHF	AMORTISSE- MENTS CUMULÉS CHF	VALEUR COMPTABLE À LA FIN DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE CHF	CHANGE- MENT D'AF- FECTATION CHF	INVESTIS- SEMENTS (INCLUANT LES DIFFÉ- RENCES DE CHANGE) CHF	DÉSINVES- TISSEMENTS (INCLUANT LES DIFFÉ- RENCES DE CHANGE) CHF	AMORTISSE- MENTS CHF	VALEUR COMPTABLE À LA FIN DE L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE CHF
Goodwill	78 824 607	(53 827 569)	24 997 038	–	–	–	(8 091 084)	16 905 954
Total des valeurs immatérielles	78 824 607	(53 827 569)	24 997 038	–	–	–	(8 091 084)	16 905 954

10. AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS

	2019 CHF	2018 CHF
AUTRES ACTIFS		
Impôts indirects	944 310	186 186
Droit de timbre et autres impôts indirects	17 766	74 000
TVA à recevoir	1 754 040	1 911 461
Actifs divers	5 189 098	847 326
Total des autres actifs	7 905 215	3 018 973
AUTRES PASSIFS		
Impôts indirects	1 717 494	997 092
TVA à payer	2 110 400	1 050 222
Actions propres détenues par la fondation patronale	56 998 896	56 656 671
Passifs divers	2 759 002	1 865 540
Total des autres passifs	63 585 792	60 569 525

11. ACTIFS MIS EN GAGE OU CÉDÉS EN GARANTIE DE PROPRES ENGAGEMENTS AINSI QUE DES ACTIFS QUI FONT L'OBJET D'UNE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

	2019		2018	
	VALEURS COMPTABLES CHF	ENGAGEMENTS EFFECTIFS CHF	VALEURS COMPTABLES CHF	ENGAGEMENTS EFFECTIFS CHF
Actifs nantis/cédés	69 725 922	–	83 212 504	–
Total des actifs nantis/cédés	69 725 922	–	83 212 504	–
Actifs sous réserve de propriété	–	–	–	–

12. ENGAGEMENTS ENVERS LES PROPRES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE ET INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES DÉTENUS PAR CES INSTITUTIONS

	2019 CHF	2018 CHF
ENGAGEMENTS ENVERS LES PROPRES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE		
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	4 075 092	18 250 120
Total	4 075 092	18 250 120

Les fonds de pension ne détiennent aucune part de la Banque.

13. SITUATION ÉCONOMIQUE DES PROPRES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE

	VALEUR NOMINALE À LA FIN DE L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE	RENONCIATION D'UTILISATION À LA FIN DE L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE	MONTANT NET À LA FIN DE L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE	MONTANT NET À LA FIN DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE	INFLUENCE DES RÉSERVES DE CONTRIBUTIONS DE L'EMPLOYEUR SUR LES CHARGES DE PERSONNEL	
	CHF	CHF	CHF	CHF	2019 CHF	2018 CHF
Fondation de prévoyance de Banque SYZ SA et sociétés affiliées	4 000 000	–	4 000 000	4 000 000	–	–



EXPOSITION DE LA COLLECTION SYZ
2018, DANS L'ATRIUM DU SIÈGE DE LA BANQUE SYZ, GENÈVE

	EXCÉDENT / INSUFFISANCE DE COUVERTURE À LA FIN DE L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE	PART ÉCONOMIQUE DE LA BANQUE / DU GROUPE FINANCIER		MODIFICATION DE LA PART ÉCONOMIQUE PAR RAPPORT À L'ANNÉE PRÉCÉDENTE	COTISATIONS PAYÉES POUR L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE	CHARGES DE PRÉVOYANCE DANS LES CHARGES DE PERSONNEL	
		2019	2018			2019	2018
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Fondation de prévoyance de Banque SYZ SA et sociétés affiliées	11 500 000	–	–	–	9 248 458	5 431 393	12 493 111

Les employés sont affiliés à une institution de prévoyance dont le but est de les prémunir contre les conséquences économiques résultant de la vieillesse, de l'invalidité et du décès en garantissant des prestations dont le genre et le montant correspondent au moins aux exigences légales minimales.

L'âge de la retraite est de 65 ans pour les hommes et 64 ans pour les femmes. Moyennant une réduction de leur rente, les assurés ont toutefois la possibilité de partir en retraite anticipée dès l'âge de 58 ans pour les hommes et les femmes. Les seules obligations de Banque SYZ SA se limitent aux cotisations, au titre d'employeur, définies par le règlement des institutions.

Les derniers comptes annuels révisés au 31 décembre 2018 (établis selon la norme Swiss GAAP RPC 26) font apparaître un degré de couverture de 103.3%. L'organe de l'institution de prévoyance estime, sur la base d'états financiers estimés, que le degré de couverture au 31 décembre 2019 est de l'ordre 107.5%. Les excédents de couverture sont réservés à l'amélioration des prestations en faveur des collaborateurs. Partant, il n'y a aucun avantage économique pour la Banque à refléter au bilan ou au compte de résultat.

14. PRODUITS STRUCTURÉS ÉMIS

Le Groupe n'a pas émis de produits structurés.

15. EMPRUNTS OBLIGATAIRES ET EMPRUNTS Á CONVERSION OBLIGATOIRE EN COURS

Le Groupe n'a pas émis d'emprunt obligataire.

16. CORRECTIONS DE VALEUR, PROVISIONS ET RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX

		2019							
	ETAT À LA FIN DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE CHF	UTILISATIONS CONFORMES AU BUT CHF	RECLASSIFI- CATIONS CHF	DIFFÉRENCES DE CHANGE CHF	INTÉRÊTS EN SOUF- FRANCE, RECOURS- MENTS CHF	NOUVELLES CONSTITU- TIONS À LA CHARGE DU COMPTE DE RÉSULTAT CHF	DISSOLU- TIONS PAR LE COMPTE DE RÉSULTAT CHF	INFLUENCE D'UNE MODI- FICATION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDA- TION CHF	ETAT À LA FIN DE L'ANNÉE DE RÉFÉRENCE CHF
Provisions pour risques d'exploitation	18 818 127	(5 363 556)	–	(75 201)	–	–	–	13 379 370	
Total des provisions	18 818 127	(5 363 556)	–	(75 201)	–	–	–	13 379 370	
Réserves pour risques bancaires généraux	5 500 000	–	–	–	–	–	(5 000 000)	500 000	
Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays	767 357	–	–	–	–	751 965	(767 357)	751 965	
dont corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises	767 357	–	–	–	–	751 965	(767 357)	751 965	
dont corrections de valeur pour les risques latents	–	–	–	–	–	–	–	–	

17. CAPITAL SOCIAL

	2019			2018		
	VALEUR NOMINALE TOTALE CHF	NOMBRE DE TITRES CHF	CAPITAL DONNANT DROIT AU DIVIDENDE CHF	VALEUR NOMINALE TOTALE CHF	NOMBRE DE TITRES CHF	CAPITAL DONNANT DROIT AU DIVIDENDE CHF
CAPITAL - ACTIONS						
Actions nominatives «A» de CHF 1 chacune, à droit de vote privilégié, émises et entièrement libérées	2 308 000	2 308 000	2 308 000	2 308 000	2 308 000	2 308 000
Actions nominatives «B» de CHF 10 chacune, émises et entièrement libérées	20 256 000	2 025 600	20 256 000	20 256 000	2 025 600	20 256 000
CAPITAL - PARTICIPATION						
Bons de participation de CHF 1 chacun, émis et entièrement libérés	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Total du capital social	24 564 000	–	24 564 000	24 564 000	–	24 564 000

Le droit de vote est exercé proportionnellement au nombre des actions de chaque actionnaire sans égard à la valeur nominale. Chaque action nominative «A» de CHF 1 et chaque action nominative «B» de CHF 10 donnent droit à une voix.

18. DROITS DE PARTICIPATION OU OPTIONS SUR DE TELS DROITS ACCORDÉS À TOUS LES MEMBRES DES ORGANES DE DIRECTION ET D'ADMINISTRATION AINSI QU'AUX COLLABORATEURS

	NOMBRE DE DROITS DE PARTICIPATION		VALEUR DES DROITS DE PARTICIPATION		NOMBRE D'OPTIONS		VALEUR DES OPTIONS	
	2019 CHF	2018 CHF	2019 CHF	2018 CHF	2019 CHF	2018 CHF	2019 CHF	2018 CHF
Membres du conseil d'administration	225 640	–	2 256 400	–	–	–	–	–
Membres des organes de direction	3 560 800	–	14 872 000	–	993	313	179 137	60 018
Collaborateurs	–	–	–	–	6 783	–	1 223 653	–
Total	3 786 440	–	17 128 400	–	7 776	313	1 402 790	60 018

18. DROITS DE PARTICIPATION OU OPTIONS SUR DE TELS DROITS ACCORDÉS À TOUS LES MEMBRES DES ORGANES DE DIRECTION ET D'ADMINISTRATION AINSI QU'AUX COLLABORATEURS

Le Groupe a adopté un plan de rétribution basé sur les actions afin d'attirer, de fidéliser et de motiver les directeurs et les employés. En vertu de ce plan, le Conseil d'Administration détermine chaque année, le cas échéant, le nombre d'options d'achat d'actions de Financière SYZ devant être accordées aux employés et directeurs de toutes les filiales du Groupe. Toutes les options d'achat d'actions sont accordées le 1er janvier et le prix d'exercice est basé sur les fonds propres consolidés, tels qu'ils apparaissent aux états financiers consolidés audités à la date de clôture de l'exercice précédent. La première et la seconde moitié des options d'achat d'actions accordées ne peuvent être exercées qu'après 3 ans et 5 ans respectivement. Les employés et les directeurs qui détiennent des actions suite à l'exercice de leurs options peuvent sur base volontaire ou de façon obligatoire lors de la fin des rapports de travail, vendre ces actions à Financière SYZ. Le prix de vente est alors basé sur les fonds propres consolidés, tels qu'ils apparaissent aux états financiers consolidés audités à la date de clôture de l'exercice précédent.

A cet égard, les actionnaires ont approuvé un capital conditionnel de 406 000 actions « B » d'une valeur nominale de CHF 10 pouvant faire l'objet d'émission aux employés, au cas où Financière SYZ ne dispose pas d'un nombre suffisant de propres actions.

A la fin de chaque exercice, les coûts estimés en relation avec le plan de rétribution basé sur les actions font l'objet d'une provision sous la rubrique «comptes de régularisation ». Les charges qui en découlent sont portées au débit des charges de personnel.

Le Groupe a également adopté un plan d'actions visant à motiver ses collaborateurs à participer activement au développement du Groupe. En vertu de ce plan, le Conseil d'administration détermine chaque année, le nombre d'actions de Financière SYZ devant être accordées aux collaborateurs du Groupe. La première et la seconde moitié des actions accordées ne peuvent pas être exercées qu'après 3 ans et 5 ans respectivement. Les collaborateurs détenant des actions peuvent sur base volontaire vendre leurs actions à Financière SYZ ou à l'une des entités du groupe, à un prix déterminé selon une formule définie dans le plan. Toutefois, lors de la fin des rapports de travail, les collaborateurs détenant des actions ont l'obligation de restituer les actions à Financière SYZ soit à la valeur de marché, soit au prix d'achat selon les cas. Financière SYZ dispose également d'un droit de préemption lui permettant d'acheter en tout temps tout ou partie des actions d'un bénéficiaire.

	NOMBRE D'OPTIONS	
	2019 CHF	2018 CHF
En début d'exercice	6 947	9 572
Accordées	3 195	313
Exercées	–	–
Détruites	(2 366)	(2 938)
Périmées	–	–
En fin d'exercice	7 776	6 947

	2019		2018	
	PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ CHF	NOMBRE D'OPTIONS CHF	PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ CHF	NOMBRE D'OPTIONS CHF
DATE D'EXPIRATION				
30 juin 2020	180.40	7 776	191.75	6 947
Total	–	7 776	–	6 947

19. PARTIES LIÉES

	CRÉANCES		ENGAGEMENTS	
	2019 CHF	2018 CHF	2019 CHF	2018 CHF
Participants qualifiés	69 206 854	48 026 700	1 961 972	10 784 159
Affaires d'organes	3 600 302	2 649 438	106 570	4 233 552

Il n'existe pas d'opérations hors bilan significative avec des parties liées. Les opérations du bilan ont été octroyées à des conditions conformes au marché.

20. PARTICIPANTS SIGNIFICATIFS ET GROUPES DE PARTICIPANTS LIÉS PAR DES CONVENTIONS DE VOTE

	2019		2018	
	NOMINAL CHF	PART EN %	NOMINAL CHF	PART EN %
AVEC DROIT DE VOTE				
Famille E. Syz	–	–	14 872 000	65.91
Eric Syz	7 436 000	32.96	–	–
Suzanne Syz-Mueller	7 436 000	32.96	–	–
Stiftung für Mitarbeiter-Beiteiligungsmodelle der Financière SYZ SA	2 957 000	13.10	2 919 720	12.94
Selmont A/S (Casper Kirk Johansen)	2 256 400	10.00	2 256 400	10.00

21. PROPRES PARTS DU CAPITAL ET COMPOSITION DU CAPITAL PROPRE

PROPRES PARTS DU CAPITAL	ACTIONS "A"		ACTIONS "B"	
	PRIX DE TRANSACTION MOYEN CHF	NOMBRE D'ACTIONS CHF	PRIX DE TRANSACTION MOYEN CHF	NOMBRE D'ACTIONS CHF
En début d'exercice		4 000		533 432
<i>dont détenue par la fondation patronale</i>		–		295 700
Achats		–		–
Vente		–		–
En fin d'exercice		4 000		533 432
<i>dont détenue par la fondation patronale</i>		–		295 700

Pour les plans de participation des collaborateurs, 4 000 actions étaient réservées au 31 décembre 2018 (2017: 4 000 actions). A l'exception des actions réservées en vertu des plans de participations, il n'y a aucun engagement de rachat ou de vente ni aucun engagement conditionnel lié à la vente ou à l'achat de titres de participation.

Le résultat de l'aliénation des propres actions a été porté à la réserve issue du capital. Les parts vendues n'étaient pas des positions détenues à des fins de négoce.

A l'exception de la fondation patronale, les filiales, coentreprises, entreprises associées et fondations proches du groupe ne détiennent pas d'instruments de capitaux propres de Financière SYZ SA, ni des ses filiales. Les composantes des capitaux propres ainsi que les droits et restrictions liés aux parts sont commentés dans l'annexe 17. Les plans de participation des collaborateurs sont commentés dans l'annexe 18.

Au sens du Droit suisse des sociétés, les réserves non distribuables de Financière SYZ SA s'élèvent à la moitié du capital social.

22. PARTICIPATIONS DES ORGANES ET RAPPORT SUR LES RÉMUNÉRATIONS

Les titres de participation du Groupe ne sont pas cotés.

23. STRUCTURE DES ÉCHÉANCES DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	À VUE CHF	DÉNONÇABLE CHF	D'ICI 3 MOIS CHF	ENTRE 3 MOIS ET 12 MOIS CHF	ENTRE 12 MOIS ET 5 ANS CHF	APRÈS 5 ANS CHF	IM- MOBI- LISÉ CHF	TOTAL CHF
ACTIFS/INSTRUMENTS FINANCIERS								
Liquidités	561 564 900	–	–	–	–	–	–	561 564 900
Créances sur les banques	163 423 799	–	16 112 968	–	–	–	–	179 536 767
Créances sur la clientèle	113 563 434	233 901 966	274 791 569	101 598 068	73 059 506	–	–	796 914 544
Créances hypothécaires	–	–	–	8 590 000	3 564 900	4 850 000	–	17 004 900
Opérations de négoce	108 913 519	–	–	–	–	–	–	108 913 519
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	34 323 758	–	–	–	–	–	–	34 323 758
Immobilisations financières	4 347 325	–	46 178 713	48 651 464	117 655 518	–	–	216 833 020
Total de l'exercice de référence	986 136 734	233 901 966	337 083 250	158 839 532	194 279 924	4 850 000	–	1 915 091 406
Total de l'exercice précédent	1 454 458 849	251 881 806	199 433 960	206 018 646	234 331 898	5 146 026	–	2 351 271 185
FONDS ÉTRANGERS / INSTRUMENTS FINANCIERS								
Engagements envers les banques	73 141 094	–	1 283	–	–	–	–	73 142 377
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	1 542 803 095	–	–	–	–	–	–	1 542 803 095
Engagements résultant des opérations de négoce	134 534	–	–	–	–	–	–	134 534
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	33 957 958	–	–	–	–	–	–	33 957 958
Total de l'exercice de référence	1 650 036 681	–	1 283	–	–	–	–	1 650 037 964
Total de l'exercice précédent	2 095 781 506	–	–	–	–	–	–	2 095 781 506

24. ACTIFS ET PASSIFS RÉPARTIS ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER

	2019		2018	
	SUISSE CHF	ETRANGER CHF	SUISSE CHF	ETRANGER CHF
ACTIFS				
Liquidités	561 534 047	30 853	1 011 575 832	4 720 457
Créances sur les banques	126 661 233	52 875 534	43 363 215	73 069 025
Créances sur la clientèle	181 559 350	615 355 194	142 071 957	592 134 657
Créances hypothécaires	17 004 900	–	3 000 000	–
Opérations de négoce	753 347	108 160 172	4 438	104 474 650
Valeurs de remplacement positives des instruments financiers dérivés	6 741 514	27 582 243	8 889 774	50 564 414
Immobilisations financières	4 347 325	212 485 695	22 431 652	294 971 114
Comptes de régularisation	60 603 421	13 501 284	45 126 810	18 187 283
Participations non consolidées	1 216 262	110	–	1 182 023
Immobilisations corporelles	34 336 555	324 103	61 492 504	441 333
Valeurs immatérielles	16 905 373	581	24 997 038	–
Autres actifs	7 120 358	784 857	1 900 953	1 118 020
Total des actifs	1 018 783 685	1 031 100 626	1 364 854 173	1 140 862 976

	2019		2018	
	SUISSE CHF	ETRANGER CHF	SUISSE CHF	ETRANGER CHF
PASSIFS				
Engagements envers les banques	64 886 4567	8 255 920	8 427 095	15 523 264
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	231 442 084	1 311 361 013	341 933 787	1 668 103 446
Engagements résultant des opérations de négoce	–	134 534	–	–
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	7 689 284	26 268 674	11 330 070	50 463 844
Comptes de régularisation	54 289 993	7 872 469	29 677 919	12 087 774
Autres passifs	60 732 064	2 853 728	59 125 234	1 444 291
Provisions	13 379 370	–	18 818 127	–
Réserves pour risques bancaires généraux	500 000	–	5 500 000	–
Capital social	24 564 000	–	24 564 000	–
Réserve légale issue du capital	11 044 156	–	11 044 156	–
Réserve légale issue du bénéfice	376 523 174	–	373 989 594	–
Réserve de change	–	(2 545 497)	–	(3 065 809)
Propres parts du capital	(126 079 098)	–	(125 783 223)	–
Intérêts minoritaires aux capitaux propres	1 500 000	–	–	–
Bénéfice consolidé	(24 788 012)	–	2 533 580	–
<i>Dont part des intérêts minoritaires au bénéfice/(perte) consolidé</i>	–	–	–	–
Total des passifs	695 683 470	1 354 200 841	761 160 339	1 744 556 810

25. ACTIFS PAR PAYS OU PAR GROUPES DE PAYS

	2019		2018	
	CHF	%	CHF	%
ACTIFS				
Suisse	1 018 783 685	49,70	1 364 854 172	54,47
Europe	402 074 406	19,61	441 659 827	17,63
Caraïbes	322 433 021	15,73	322 555 204	12,87
Amérique du Nord	158 653 201	7,74	231 923 724	9,26
Amérique Latine	32 614 813	1,59	31 806 220	1,27
Asie	47 980 037	2,34	42 356 871	1,69
Afrique	51 726 781	2,52	56 689 447	2,26
Océanie	15 618 367	0,76	13 871 684	0,55
Total des actifs	2 049 884 311	100,00	2 505 717 149	100,00

26. ACTIFS SELON LA SOLVABILITÉ DES GROUPES DE PAYS

EXPOSITIONS NETTES À L'ÉTRANGER	2019		2018	
	CHF	%	CHF	%
CLASSE DE NOTATION				
AAA	853 783 083	82,80	772 889 907	85,98
AA+ à AA-	–	0,00	90 937	0,01
A+ à A-	8 960 223	0,87	3 624 122	0,40
BBB+ à BBB-	18 284 838	1,77	21 100 173	2,35
BB+ à BB-	8 070 881	0,78	1 251 363	0,14
B+ à B-	12 093 318	1,17	8 712 719	0,97
CCC+ à D	21 391 151	2,07	1 058 263	0,12
Sans notation	108 517 132	16,52	90 121 604	10,03
Total	1 031 100 626	100,00	898 849 088	100,00

Le Groupe utilise les notations de l'Assurance Suisse contre les Risques à l'Exportation «SERV».

27. ACTIFS ET PASSIFS RÉPARTIS SELON LES MONNAIES

	2019			
ACTIFS	CHF	USD	EUR	AUTRES
Liquidités	559 940 867	233 782	1 197 594	192 656
Créances sur les banques	23 798 798	78 862 097	27 870 679	49 005 193
Créances sur la clientèle	186 757 138	370 827 997	178 559 398	60 770 011
Créances hypothécaires	17 004 900	–	–	–
Opérations de négoce	39 204	33 515 886	75 115 077	243 352
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	5 260 046	15 659 237	2 442 969	10 961 505
Immobilisations financières	4 347 325	212 485 695	–	–
Comptes de régularisation	59 634 259	4 913 015	6 613 959	2 943 472
Participations non consolidées	1 201 886	–	14 484	–
Immobilisations corporelles	34 336 556	–	17 933	306 170
Valeurs immatérielles	16 905 373	–	581	–
Autres actifs	5 383 950	574 994	1 270 193	676 078
Total des actifs bilantaires	914 610 301	717 072 704	293 102 868	125 098 438
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	903 311 632	1 816 264 170	1 175 427 662	1 071 884 809
Total des actifs	1 817 921 933	2 533 336 874	1 468 530 530	1 196 983 248

27. ACTIFS ET PASSIFS RÉPARTIS SELON LES MONNAIES

PASSIFS	2019			
	CHF	USD	EUR	AUTRES
Engagements envers les banques	32 307 618	28 800 652	3 763 096	8 271 011
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	206 332 601	647 432 198	464 907 192	224 131 107
Opérations de négoce	–	134 533	–	–
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	4 782 378	12 930 732	7 333 492	8 911 355
Comptes de régularisation	55 456 847	(259 945)	3 428 967	3 536 593
Autres passifs	59 777 883	1 064 781	2 457 794	285 333
Provisions	10 697 309	1 685 304	996 757	–
Réserves pour risques bancaires généraux	500 000	–	–	–
Capital social	24 564 000	–	–	–
Réserve légale issue du capital	11 044 156	–	–	–
Réserve légale issue du bénéfice	375 195 213	(48 644)	(261 311)	1 637 916
Réserve de change	–	(41 220)	(1 453 115)	(1 051 162)
Propres parts du capital	(126 079 098)	–	–	–
Part des intérêts minoritaires aux capitaux propres	1 500 000	–	–	–
Bénéfice consolidé	(24 788 012)	–	–	–
<i>dont part des intérêts minoritaires au bénéfice/à la perte consolidé</i>	338 900	–	–	–
Total des passifs bilancaires	631 290 893	691 698 391	481 172 873	245 722 154
Engagements à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	1 198 082 158	1 834 670 186	987 106 056	944 773 674
Total des passifs	1 829 373 050	2 526 368 577	1 468 278 928	1 190 495 828
Position nette par devise	(11 451 117)	6 968 297	251 601	6 487 420

INFORMATIONS SE RAPPORTANT AUX OPÉRATIONS HORS-BILAN

28. CRÉANCES ET ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

	2019 CHF	2018 CHF
Engagements de couverture de crédit et similaires	50 612 878	53 444 677
Total des engagements conditionnels	48 482 398	53 444 677

29. CRÉDITS PAR ENGAGEMENT

Le Groupe n'a pas de crédits par engagement.

30. OPÉRATIONS FIDUCIAIRES

	2019 CHF	2018 CHF
Placements fiduciaires auprès de sociétés tierces	957 720 867	781 624 719
Total	957 720 867	781 624 719

31. AVOIRS ADMINISTRÉS

RÉPARTITION DES AVOIRS ADMINISTRÉS	2019 CHF	2018 CHF
GENRE D'AVOIRS ADMINISTRÉS		
Avoirs détenus par des instruments de placements collectifs sous gestion propre	6 813 410 099	8 191 129 383
Avoirs sous mandat de gestion	9 302 937 828	9 421 895 913
Autres avoirs administrés	11 274 751 953	11 137 007 224
Total des avoirs administrés (y compris prises en compte double)	27 391 099 880	28 750 032 520
<i>dont prises en compte double</i>	2 008 045 783	2 774 832 816

EVOLUTION DES AVOIRS ADMINISTRÉS (Y C. PRISES EN COMPTE DOUBLE)	2019 CHF	2018 CHF
Total des avoirs administrés initiaux	28 750 032 520	37 189 641 781
+/- Apports nets d'argent frais/ retraits nets	(2 669 224 493)	(3 233 490 939)
+/- Evolution des cours, intérêts, dividendes et évolution de change	1 310 291 853	(2 202 577 572)
+/- Autres effets	–	(3 003 540 750)
Total des avoirs administrés finaux	27 391 099 880	28 750 032 520

Les autres avoirs se qualifiant d'avoirs sous simple garde sont considérés comme étant les avoirs en dépôts détenus exclusivement à des fins de transaction et d'administration. Le Groupe n'avait pas d'avoirs sous simple garde aux 31 décembre 2019 et 2018.

Les apports et retraits nets d'argents frais ne prennent pas en compte les intérêts, les commissions et les frais facturés.

INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU COMPTE DE RÉSULTAT

32. RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE

RÉPARTITION SELON LES SECTEURS D'ACTIVITÉS	2019 CHF	2018 CHF
Activités bancaires privées directes	17 535 130	21 768 191
Opérations de négoce pour compte propre	(1 314 281)	1 841 017
Total du résultat des opérations de négoce	16 220 849	23 609 208

33. PRODUIT DU REFINANCEMENT DES POSITIONS DE NÉGOCE AINSI QUE DES INTÉRÊTS NÉGATIFS

	2019 CHF	2018 CHF
Intérêts négatifs concernant les opérations actives (réduction du produit des intérêts et des escomptes)	5 164 285	4 764 314

34. CHARGES DE PERSONNEL

	2019 CHF	2018 CHF
Appointements aux organes et au personnel	78 446 628	80 952 828
<i>dont charges en relation avec les rémunérations basées sur les actions/options</i>	–	–
Prestations sociales	12 801 961	15 853 688
Autres charges de personnel	4 963 619	5 770 003
Total	96 212 208	102 576 519

35. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	2019 CHF	2018 CHF
Coût des locaux	8 314 358	9 718 949
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	9 178 653	7 090 983
Voyages et frais de représentation	2 401 622	3 090 492
Honoraires de la société d'audit	1 049 215	1 041 086
<i>dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel</i>	919 215	855 886
<i>dont pour d'autres prestations de service</i>	130 000	185 200
Honoraires professionnels	9 888 014	8 939 972
Externalisation	11 791 104	11 919 194
Autres charges d'exploitation	16 066 948	20 045 709
Total	58 689 914	61 846 385

36. COMMENTAIRES DES PRODUITS ET CHARGES EXTRAORDINAIRES ET DES RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX

Les charges extraordinaires en 2019 résultent principalement d'une perte de CHF 3'833'346 sur un complément de prix suite à la cession de Banca Albertini SpA. Les produits extraordinaires de CHF 1 825 785, résulte principalement de la vente de l'immeuble, de la dissolution de la filiale française et de divers régularisations de taxes sur les années antérieures.

37. RÉSULTAT OPÉRATIONNEL RÉPARTI ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER

	2019		2018	
PRODUITS ET CHARGES DE L'ACTIVITÉ BANCAIRE ORDINAIRE	SUISSE CHF	ETRANGER CHF	SUISSE CHF	ETRANGER CHF
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'INTÉRÊTS				
Produit des intérêts et des escomptes	12 207 397	1 359 982	12 732 116	345 354
Produit des intérêts et des dividendes des opérations de négoce	–	–	185 915	67 144
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	7 138 936	–	5 966 042	–
Charges d'intérêts	924 635	(991 010)	803 699	(1 050 005)
Résultat brut des opérations d'intérêts	20 270 968	368 972	19 687 772	(637 507)
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	–	–	(9 173)	–
Sous-total résultat net des opérations d'intérêts	20 270 968	368 972	19 678 599	(637 507)
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE COMMISSIONS ET DES PRESTATIONS DE SERVICE				
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement	115 215 582	28 260 337	95 689 487	80 413 960
Produit des commissions sur les opérations de crédit	330 578	8 802	580 333	9 211
Produit des commissions sur les autres prestations de services	2 047 214	231 029	2 753 963	2 168 438
Charges de commissions	(15 075 760)	(20 624 794)	(21 533 957)	(18 930 396)
Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de service	102 517 614	7 875 374	77 489 826	63 661 213
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	16 220 849	–	23 707 193	(97 985)
AUTRES RÉSULTATS ORDINAIRES				
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	(1 356 154)	–	–	–
Produits des participations non consolidées	–	–	16 604	93 511
Autres produits ordinaires	–	–	535 485	113 496
Autres charges ordinaires	1 469 963	–	(352 148)	(65 802)
Sous-total autres résultats ordinaires	113 809	–	199 941	141 205

37. RÉSULTAT OPÉRATIONNEL RÉPARTI ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER

	2019		2018	
	SUISSE CHF	ETRANGER CHF	SUISSE CHF	ETRANGER CHF
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges de personnel	(86 333 300)	(9 878 908)	(85 879 271)	(16 697 248)
Autres charges d'exploitation	(51 685 849)	(7 004 065)	(52 412 187)	(9 434 198)
Sous-total charges d'exploitation	(138 019 149)	(16 882 973)	(138 291 458)	(26 131 446)
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	(17 107 680)	(169 005)	(23 221 738)	(1 906 862)
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	(389 382)	(930 489)	(2 304 633)	(308 151)
Résultat opérationnel	(16 392 971)	(9 738 121)	(42 742 270)	34 720 467

38. IMPÔTS COURANTS ET LATENTS

	2019 CHF	2018 CHF
Dissolution de provisions pour impôts différés	–	–
Charges pour impôts courants	1 649 359	1 904 788
Total	1 649 359	1 904 788

Le calcul d'un taux d'imposition moyen pondéré sur la base d'un résultat opérationnel négatif n'est pas relevant pour 2019. Le taux d'imposition moyen pondéré sur la base du résultat opérationnel s'élève à 6.31% pour l'exercice 2019.

INFORMATIONS SE RAPPORTANT AUX FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES, AU RATIO DE LEVIER ET AU RATIO DE LIQUIDITÉ (LCR) AU 31 DÉCEMBRE

	2019 CHF	2018 CHF
FONDS PROPRES PRIS EN COMPTE		
Fonds propres de base durs (CET1)	243 813 349	254 931 008
Fonds propres de base supplémentaires (AT1)	–	–
Fonds propres complémentaires (T2)	–	–
Total	243 813 349	254 931 008
FONDS PROPRES MINIMAUX NÉCESSAIRES		
Risque de crédit	46 048 405	45 778 478
Risque sans contrepartie	2 774 102	4 954 707
Risque de marché	8 511 490	14 633 713
Risque opérationnel	27 280 474	30 577 218
Total	84 614 471	95 944 116
ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DU RISQUE	1 057 680 901	1 199 301 451
Ratio de fonds propres de base durs (CET1)	23,1 %	21,3 %
	2019 CHF	2018 CHF
RATIOS DE FONDS PROPRES		
Ratio CET1 (en % des positions pondérées par le risque)	23,1 %	21,3 %
Ratio T1 (en % des positions pondérées par le risque)	23,1 %	21,3 %
Ratio relatif aux fonds propres réglementaires totaux (en % des positions pondérées par le risque)	23,1 %	21,3 %
CET1 disponible afin de couvrir les exigences minimales et les exigences des volants, après déduction des exigences en AT1 et T2 qui sont couvertes par du CET1 (en % des positions pondérées par le risque)	23,1 %	21,3 %
Objectif de CET1 selon Circ.-FINMA 11/2 majoré du volant anticyclique (en % des positions pondérées par le risque)	7,4 %	2,9 %
CET1 disponible (en % des positions pondérées par le risque)	23,1 %	21,3 %
Objectif de fonds propres T1 selon Circ.-FINMA 11/2 majoré du volant anticyclique (en % des positions pondérées par le risque)	9,0 %	9,0 %



ISSUE DE LA COLLECTION SYZ :

MICHAEL KREBBER_CARTOUCHE PAINTING NO 8, 2017_ACRYLIC ON CANVAS, 120 X 100 CM

Le Groupe SYZ est à un tournant de son histoire. Alors que l'avenir réservera encore nombre de défis et d'opportunités, nous ne cesserons d'adapter notre structure pour que les besoins et les ambitions de nos clients demeurent au cœur de notre action.

INFORMATIONS SE RAPPORTANT AUX FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES, AU RATIO DE LEVIER ET AU RATIO DE LIQUIDITÉ (LCR) AU 31 DÉCEMBRE

	2019 CHF	2018 CHF
T1 disponible (en % des positions pondérées par le risque)	23,1 %	21,3 %
Objectif de fonds propres réglementaires selon Circ.-FINMA 11/2 majoré du volant anti-cyclique (en % des positions pondérées par le risque)	11,2 %	11,2 %
Fonds propres réglementaires disponibles (en % des positions pondérées par le risque)	23,1 %	21,3 %
RATIO DE LEVIER		
Fonds propres de base (Tier-1)	243 813 349	254 931 008
Engagement total	2 432 790 802	2 724 783 706
Ratio de levier	10,0 %	9,4 %

	2019-Q4 CHF	2019-Q3 CHF	2019-Q2 CHF	2019-Q1 CHF
RATIO DE LIQUIDITÉ À COURT TERME				
Somme des actifs liquides de haute qualité (HQLA)	704 031 646	866 803 737	1 007 829 281	1 003 200 333
Somme nette des sorties de trésorerie	380 697 840	426 914 958	495 135 803	385 473 333
Ratio de liquidité à court terme LCR	184,9 %	203,0 %	203,5 %	260,3 %

Les données concernant les années antérieures figurent dans les rapports de gestion des exercices précédents, disponibles sur demande auprès du siège de la Banque.

INFORMATIONS SE RAPPORTANT AUX RISQUES DE CRÉDIT, RISQUES OPÉRATIONNELS ET RISQUES DE TAUX D'INTÉRÊTS AU 31 DÉCEMBRE

	2019 CHF	2018 CHF	2019 CHF
APERÇU DES POSITIONS PONDÉRÉES PAR LE RISQUE	RWA	RWA	Fonds propres minimaux
Risque de crédit - approche standard	610 281 343	634 164 812	48 822 507
Risque de marché - approche standard	106 393 629	182 921 417	8 511 490
Risque opérationnel - approche de l'indicateur de base	341 005 930	382 215 222	27 280 474
Montants en-dessous des seuils pertinents pour la déduction	–	–	–
Total	1 057 680 901	1 199 301 451	84 614 471

TABLEAU CR1 : RISQUES DE CRÉDIT: QUALITÉ DE CRÉDIT DES ACTIFS (EN 1 000 CHF)

	PÉRIODE DE RÉFÉRENCE			
	VALEURS COMPTABLES BRUTES DES :			VALEURS NETTES CHF
	POSITIONS EN DÉFAUT CHF	POSITIONS PAS EN DÉFAUT CHF	CORRECTIONS DE VALEURS/ AMORTISSEMENTS CHF	
Créances (sans les titres de dettes)	–	1 059 367	752	1 058 615
Titres de dette	–	212 361	–	212 361
Expositions hors bilan	–	130 549	–	130 549
Total au 31.12.2019	–	1 402 277	752	1 401 525

TABLEAU CR3: RISQUE DE CRÉDIT: APERÇU DES TECHNIQUES D'ATTÉNUATION DU RISQUE (EN 1 000 CHF)

	POSITIONS SANS COUVERTURE/ VALEURS COMPTABLES CHF	POSITIONS COUVERTES PAR DES SÛRETÉS CHF	POSITIONS COUVERTES PAR DES SÛRETÉS : MONTANT EFFECTIVEMENT COUVERT CHF	POSITIONS COU- VERTES PAR DES GARANTIES FINAN- CIÈRES CHF	POSITIONS COUVERTES PAR DES DÉRIVÉS FINANCIÈRES CHF
Prêts	503 838	555 529	555 529	–	–
Titres de dettes	212 361	–	–	–	–
Total au 31.12.2019	716 199	555 529	555 529	–	–
<i>Dont en défaut</i>	–	–	–	–	–

TABLEAU RELATIF À LA PUBLICATION ANNUELLE (EN 1 000 CHF)

	2019
FONDS PROPRES PRIS EN COMPTE (MONTANT EN CHF)	
Fonds propres de base durs (CET1)	243 813
Fonds propres de base durs sans l'impact des règles transitoires pour les pertes attendues	–
Fonds propres de base (T1)	243 813
Fonds propres de base sans l'impact des règles transitoires pour les pertes attendues	–
Fonds propres totaux	243 813
Fonds propres totaux, sans l'impact des règles transitoires pour les pertes attendues	–
POSITIONS PONDÉRÉES EN FONCTION DES RISQUES (RWA) (CHF)	
RWA	1 057 681
Exigences minimales de fonds propres	84 614
RATIOS DE FONDS PROPRES BASÉS SUR LES RISQUES (EN % DES RWA)	
Ratio CET1	23,1 %
Ratio CET1 sans l'impact des règles transitoires pour les pertes attendues	–
Ratio de fonds propres de base	23,1 %
Ratio de fonds propres de base sans l'impact des règles transitoires pour les pertes attendues	–
Ratio de fonds propres globaux	23,1 %
Ratio de fonds propres globaux sans l'impact des règles transitoires pour les pertes attendues	–
EXIGENCES EN VOLANTS EN CET1 (EN % DES RWA)	
Volant de fonds propres selon le standard minimal de Bâle (2.5 % dès 2019)	2,5 %
Volant anticyclique (art. 44a OFR) selon le standard minimal de Bâle	–
Volant de fonds propres supplémentaire en vertu du risque systémique international ou national	–
Ensemble des exigences de volants selon le standard minimal de Bâle, en qualité CET1	2,5 %
CET1 disponible afin de couvrir les exigences en volants selon le standard minimal de Bâle (après déduction du CET1 affecté à la couverture des exigences minimales et cas échéant à la couverture des exigences TLAC)	15,1 %

TABLEAU RELATIF À LA PUBLICATION ANNUELLE (EN 1 000 CHF)

	2019
RATIOS-CIBLES DE FONDS PROPRES SELON L'ANNEXE 8 DE L'OFR (EN % DES RWA)	
Volant de fonds propres selon l'annexe 8 OFR	3,2 %
Volant anticyclique de fonds propres (art. 44 et 44a OFR)	–
Ratio-cible en CET1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	7,4 %
Ratio-cible en T1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	9,0 %
Ratio-cible global de fonds propres (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	11,2 %
RATIO DE LEVIER BÂLE III	
Engagement global (CHF)	2 432 791
Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)	10,0 %
Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global) sans l'impact des règles transitoires pour les pertes attendues	–
RATIO DE LIQUIDITÉS (LCR)	
Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	635 408
Numérateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	268 558
Ratio de liquidités, LCR	236,6 %
RATIO DE FINANCEMENT (NSFR)²	
Refinancement disponible stable (CHF)	1 345 746
Refinancement stable nécessaire (CHF)	728 161
Ratio de financement, NSFR	184,8 %

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de Financière SYZ SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie, l'état des capitaux propres et l'annexe (pages 17 à 64) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

RESPONSABILITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux prescriptions comptables pour les banques, négociants en valeurs mobilières, groupes et conglomérats financiers (PCB) et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

RESPONSABILITÉ DE L'ORGANE DE RÉVISION

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

OPINION D'AUDIT

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les prescriptions comptables pour les banques, négociants en valeurs mobilières, groupes et conglomérats financiers (PCB) et sont conformes à la loi suisse.

RAPPORT SUR D'AUTRES DISPOSITIONS LÉGALES

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA,
Geneva, 22 April 2020



Beresford Caloia
Expert-réviseur
Réviseur responsable



Guillaume Fahrni
Expert-réviseur
Réviseur responsable

ADDRESSES

FINANCIÈRE SYZ SA

Baarerstrasse 112
CH – 6302 Zoug
Tél. +41 (0)41 767 25 93
Fax +41 (0)41 767 25 94
communication@syzgroup.com
www.syzgroup.com

AUTRES BUREAUX DU GROUPE SYZ

Le Groupe SYZ est présent notamment à Genève, Zurich, Lugano, Locarno, Paris, Luxembourg, Munich, Milan, Londres, Edimbourg, Nassau, Miami et Johannesburg.

Impressum

Concept, design et texte : SYZ GROUP

Crédits photos : Annik Wetter

Pièces d'art de la collection SYZ : Sylvie fleury, Olivier Mosset,
Heimo Zobernig, Michael Krebber

Ce document est publié en français et en anglais. Il est également
disponible en format PDF pour téléchargement sur notre site
web, www.syzgroup.com.